



MAIRIE DE QUÉBEC

L'Allier profitera de la guerre que se livrent ses adversaires



Gilles Normand

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Deux candidats font la lutte au maire sortant de la capitale, Jean-Paul L'Allier, tandis qu'un troisième opposant tient plutôt un rôle de figurant, utilisant tout au moins sa liberté d'expression.

Dans cette conjoncture, Jean-Paul L'Allier, qui sollicite un troisième et dernier mandat à 58 ans, ne peut que tirer profit de la division des votes entre les deux partis d'opposition, le Progrès civique, que dirige Georges Lalande, haut fonctionnaire de carrière, et le Parti des citoyens, fondé par l'ex-député libéral de Vanier, Jean-Guy Lemieux.

Le quatrième candidat à la mairie, Patrice Fortin, est une figure connue dans les couches populaires de Québec et également à l'hôtel de ville où il assiste depuis des années à toutes les séances du conseil, prenant la parole autant que possible sur tous les sujets. Coiffé d'un tricorne en fourrure qui fait songer à une mouffette, Fortin se déplace à pied ou à bicyclette aux quatre coins de la ville, pour prendre part à tous les débats, comme ce fut le cas au temps des commissions sur la souveraineté du Québec, avant le référendum de 1995. Il dénonce un taux de chômage de 12 %, qui atteint les 20 % dans les quartiers les plus pauvres. On est bien forcé de l'entendre, mais sa voix porte dans le désert.

Bref, les trois chefs de parti sont confiants de l'emporter le 2 novembre, malgré un récent sondage SOM publié dans le quotidien *Le Soleil* et qui plaçait Jean-Paul L'Allier loin en avance sur ses deux principaux opposants avec 55 % des intentions de vote. Jean-Guy Lemieux venait en deuxième lieu avec 25 % des intentions de vote, suivi de Georges Lalande avec 20 %. Ce sondage mené auprès de 650 répondants comporte toutefois une proportion considérablement élevée d'indécis, soit 42 %. Dans les circonstances, le maire se montre prudent à interpréter ce sondage qui l'avantage et tous les candidats redoublent d'efforts en fin de campagne.

Il en reste que le maire sortant ne peut que profiter de la division des votes entre ses opposants, d'autant plus que MM. Lalande et Lemieux ont paru changer de cible en se tapant dessus à qui mieux mieux depuis une semaine.

Lemieux a d'abord qualifié Lalande de « piètre administrateur », selon son interprétation de l'administration de ce dernier à la tête de sociétés d'État. Lalande lui a répondu qu'il n'avait jamais été qu'un « *backbencher* » libéral qui n'a jamais réussi à se faire nommer ministre et qu'il n'avait pas d'affaire dans cette lutte politique puisqu'il n'avait jamais rien administré.

La veille de la publication dans *Le Journal de Québec* d'un document montrant que la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) avait réalisé son unique déficit en 1994, de l'ordre de 115 millions, alors qu'elle était sous la gouverne de M. Lalande, TVA annonçait cette semaine que M. Lalande se retirait du débat télévisé proposé par le télédiffuseur. Le lendemain, M. Lemieux traitait le chef du Progrès civique de « pleutre », rien de moins.

Pendant ce temps, Jean-Paul L'Allier regarde aller ses opposants, sourire en coin. Il tient à ajouter une petite chose : « Les deux candidats, MM. Lalande et Lemieux, ont refusé le débat télédiffusé. »

Selon M. L'Allier, Jean-Guy Lemieux aurait probablement fait meilleure figure s'il avait accepté de se présenter à la convention du Progrès civique, qui l'avait approché, plutôt que de fonder un troisième parti. Seul Georges Lalande a été élu à une convention.

La force d'agir

M. L'Allier, qui a pour slogan « La force d'agir », mise sur son expérience comme maire, déjà deux mandats, et comme ministre des Communications et des Affaires culturelles dans le cabinet Bourassa, dans les années 70. Sans parler de ces deux années difficiles où il a eu la presse sportive sur le dos pour avoir tenu tête à Marcel Aubut, à l'époque où le président des Nordiques voulait un nouveau Colisée dont la construction aurait bien sûr nécessité des fonds publics. Il a aussi tenu tête au gouvernement pour que le Centre des congrès ait une vocation internationale et non nationale.

« Je plaide mon expérience. C'est un acquis important en prévision des années qui s'annoncent difficiles dans les relations avec le gouvernement du Québec », fait valoir le maire en songeant aux négociations vigilantes que nécessiteront la réforme sur la fiscalité municipale et les fusions de municipalités à prévoir. « Le passé établit la crédibilité », soutient M. L'Allier, qui présente une équipe de 19 candidats dont 12 femmes et qui s'en-



PHOTOS PC

Jean-Paul L'Allier, qui sollicite un troisième et dernier mandat à 58 ans, ne peut que tirer profit de la division des votes entre les deux partis d'opposition.

gager à geler le compte de taxes du secteur résidentiel pour les quatre prochaines années.

M. L'Allier estime qu'il a réussi, avec l'aide de partenaires privés et publics, à revitaliser un tant soit peu le quartier Saint-Roch, toujours au coeur des préoccupations électorales à chaque appel au peuple. Plusieurs centaines d'emplois y ont été créés avec l'avènement au centre-ville d'organismes comme la CEQ, l'École des métiers d'art, la Télé-Université et l'Université du Québec, l'ENAP, FX Drolet, la Fabrique et autres. Ce qui aurait été irréalisable selon lui sans la réfection du boulevard René-Lévesque et l'aménagement du parc Saint-Roch, autrefois un grand trou vide.

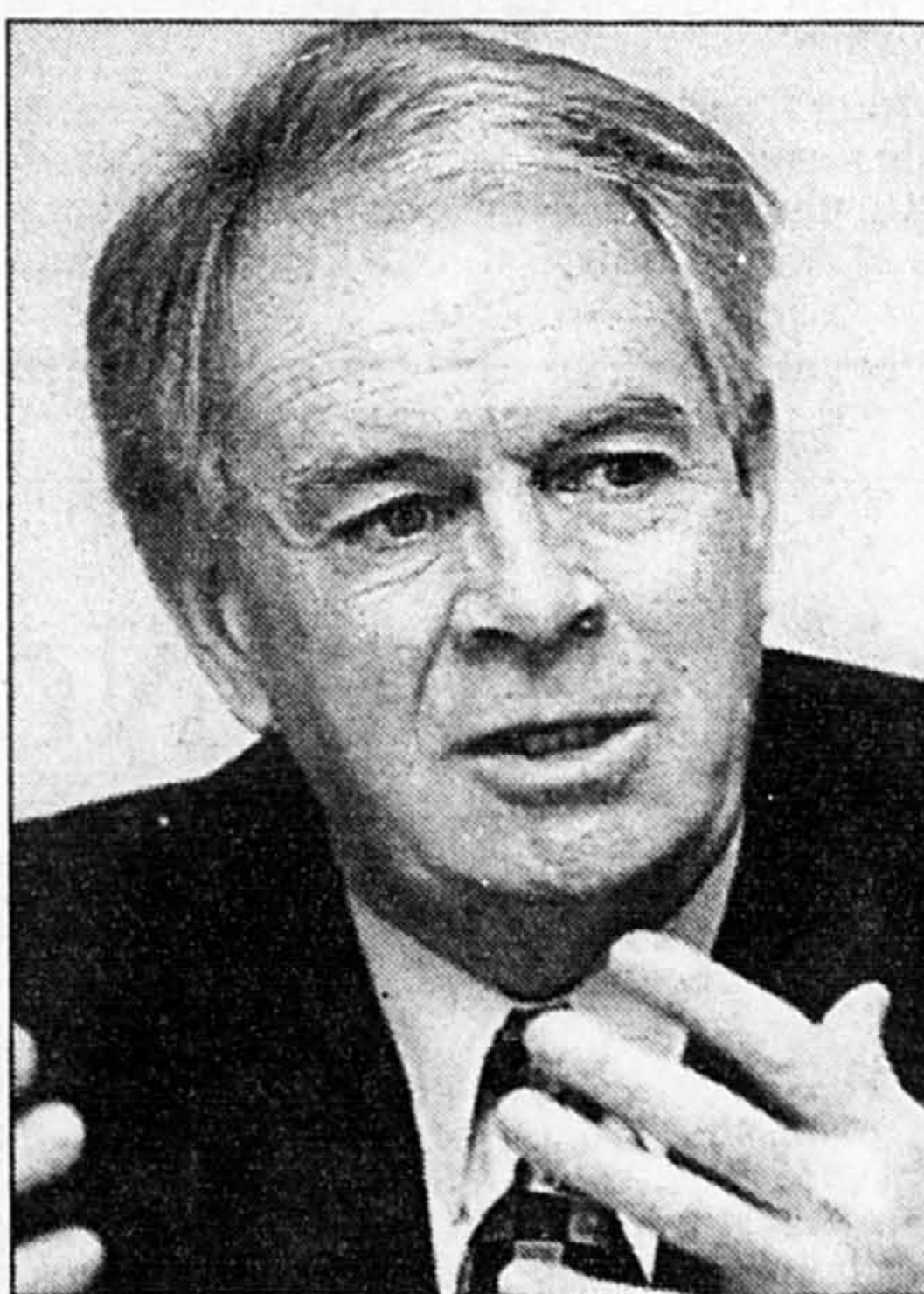
Pour l'avenir, Jean-Paul L'Allier veut développer davantage l'industrie touristique de la ville et « faire de Québec une destination touristique concurrentielle ».

Pour un changement « Capitale »

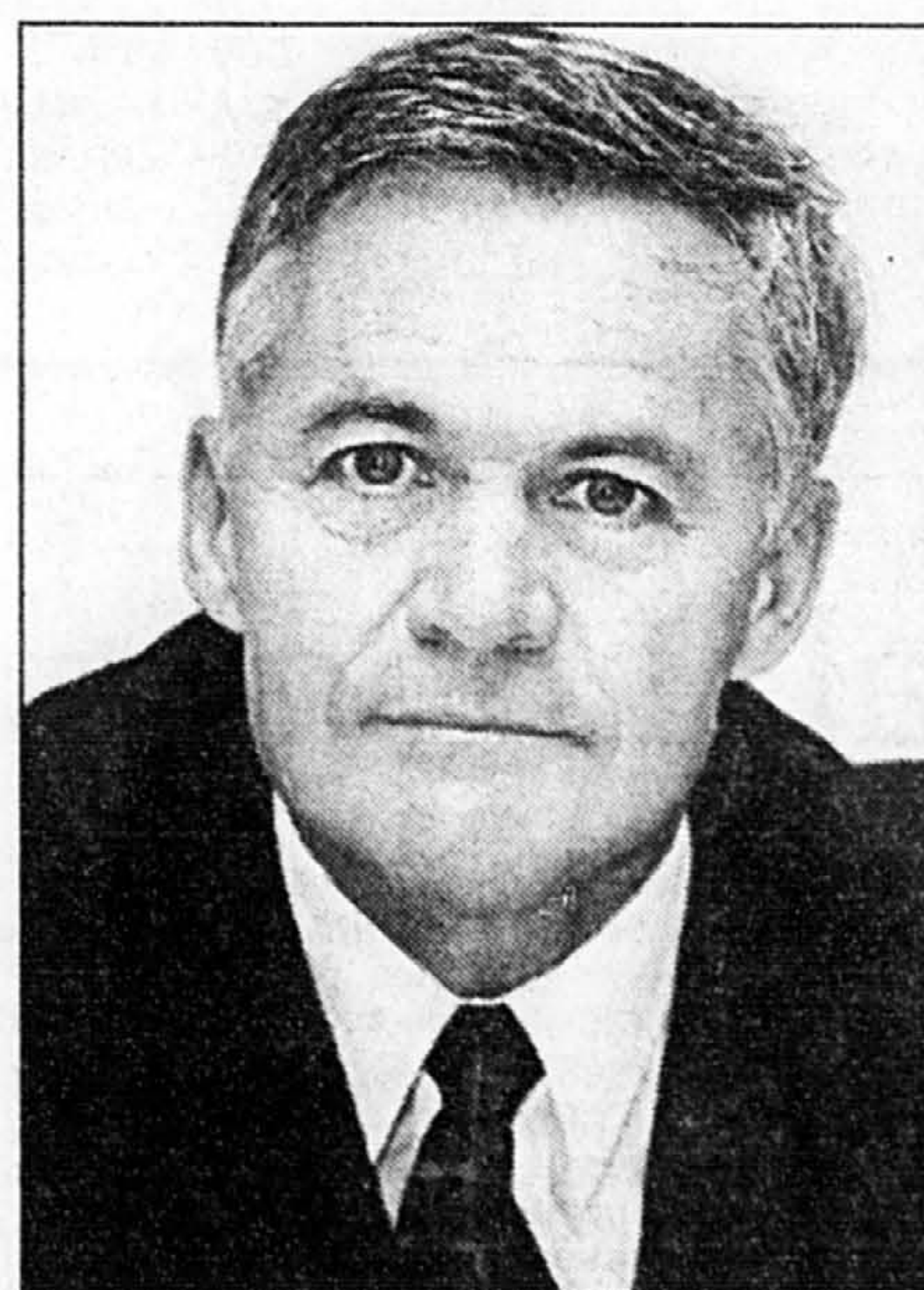
Georges Lalande, 57 ans, propose un changement « Capitale » avec une diminution de l'impôt foncier de l'ordre de 5 %. Un engagement jugé irréaliste par ces opposants.

M. Lalande, jusqu'à tout récemment gestionnaire de l'État — il a occupé des postes de commande à la CALP, au ministère des Transports (comme sous-ministre en titre), à la SAAQ et à la SEPAQ —, se présente comme un gestionnaire qui remet en question les qualités d'administrateur de ses adversaires. La publication cette semaine d'un document montrant que la SAAQ avait connu son seul déficit (115 millions) sous son administration, a toutefois montré un Georges Lalande dans une maison de verre.

Fort de l'appui de l'ex-ministre libéral



MM. Georges Lalande, du Progrès civique, et Jean-Guy Lemieux, du Parti des citoyens. Depuis une semaine, les deux ont paru changer de cible en se tapant dessus à qui mieux mieux...



(CUQ) et de la Société de transport (STCUQ).

Changer pour Lemieux

Jean-Guy Lemieux, qui s'est surtout fait connaître comme député de Vanier, où il a été élu pour la première fois en 1985 sous la bannière libérale, a aussi été président de la Commission du budget et de l'administration, à l'Assemblée nationale.

Le chef du Progrès civique soutient qu'il n'a jamais rien géré, ce à quoi il répond tout de go : « Pour tout l'or du monde, je n'aimerais pas avoir l'expérience de gestionnaire de Georges Lalande. Il n'a pas de leçon à donner à personne. » Il propose une gestion « selon le gros bon sens ».

M. Lemieux croit que sa campagne va très bien. Son rôle de député en a fait un homme connu auprès d'une importante proportion d'électeurs. « Je suis sur le terrain depuis 13 ou 14 mois. J'ai une très bonne organisation, je fais beaucoup de porte à porte et rencontre beaucoup de groupes communautaires. De plus, j'ai une mosaïque de candidats de tous les milieux, dont neuf femmes », expose-t-il.

Il déplore un manque de synergie entre Québec et les villes de banlieue et croit que Québec ne joue pas vraiment son rôle de capitale ni de pôle au sein de la Communauté urbaine.

« J'ai l'intention de geler le compte de taxes pour quatre ans », promet M. Lemieux, qui invite fortement les gens à aller voter.

Il accuse M. L'Allier d'avoir « oublié la dimension humaine de sa ville » et de « manquer de sensibilité au niveau des finances publiques ». Il lui reproche de « ne pas avoir amené de concertation régionale ».

Marc-Yvan Côté, qui siège au comité de stratégie du Parti progressiste, M. Lalande se dit à la tête d'une solide formation qu'il affirme en avance sur celle de M. L'Allier depuis trois mois. Six de ses 19 candidats sont des femmes.

L'ex-fonctionnaire succède à la tête de son parti aux Gilles Lamontagne et Jean Pelletier. Il propose qu'un protecteur des citoyens reçoive et traite les plaintes des citoyens contre l'administration municipale, qu'il voudrait rapprocher du citoyen.

À l'instar de l'ex-premier ministre Frank McKenna, au Nouveau-Brunswick, il voudrait remettre en oeuvre une société de développement économique de Québec, dont le numéro de téléphone serait 1-800-Lalande. Il reproche à Jean-Paul L'Allier d'être inaccessible pour la population autrement qu'en période électorale et de coûter cher. Il accuse le maire sortant d'avoir accru la dette municipale de 130 millions. Celle-ci se chiffre par 434 millions au 31 décembre 1996 et elle atteint 493 millions si on prend en compte la quote-part de la Communauté urbaine

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Le temps de la confusion

Les membres du conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, cette nouvelle entité qui regroupe l'Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc, n'ont pas été capables de s'entendre sur un plan d'action qui, entre autres, réduirait, d'ici l'an 2001, le nombre de lits de 1 500 à 985.



Alain Dubuc

Cette impasse illustre la confusion qui s'est installée au Québec, où le choc des compressions a provoqué un tel désarroi que tout changement, même positif, comme l'est cette nouvelle configuration du CHUM, suscite d'emblée des réflexes de méfiance et des mécanismes de rejet.

Trois ans après son déclenchement, il nous semble plus évident que jamais que la réforme lancée par le ministre de la Santé, Jean Rochon, était nécessaire. Il fallait briser l'explosion intenable des coûts de santé, et repenser le système pour offrir des services plus modernes et de meilleure qualité. Dans ce cadre, les fermetures d'hôpitaux et le virage ambulatoire, malgré leur impopularité, sont des réformes souhaitables.

Mais le ministre, courageux, est allé trop vite en imposant, en trois ans, des changements qui auraient exigé des délais d'implantation bien plus longs. Il a en outre ajouté aux exigences, déjà ambitieuses, de cette réforme, des commandes de compressions additionnelles qui ont, au bout du compte, dénaturé le processus. Elles ont rendu la transition plus difficile et elles ont envoyé de mauvais messages. À un tel point que, pour bien des gens, le virage ambulatoire n'est qu'un euphémisme pour décrire des « coupures sauvages ».

C'est ce qui s'est produit dans le cas du CHUM, où la peur des compressions a mené à voir d'un oeil méfiant la réduction de 1 500 à 985 lits, perçue par certains comme une réduction des services. Une lecture attentive du projet montre toutefois qu'il ne s'agit pas d'un plan de compressions, mais d'un déplacement des ressources où l'on économise sur les lits pour consacrer l'argent à de nouvelles technologies, à des médecins additionnels, pour augmenter le niveau et la qualité des services. Une médecine plus moderne où la qualité ne se mesure plus au nombre de lits.

Il est évident que les changements des trois dernières années ont fait mal, qu'ils ont connu des ratés, par exemple l'impréparation des CLSC à accueillir la clientèle post-opératoire, qu'il y a eu des effets sur les listes d'attente. Mais ces impacts n'ont aucune commune mesure avec les descriptions apocalyptiques où l'on a décrit le système de santé québécois comme une médecine de guerre.

Cette démesure s'explique en partie par l'image déformante du cas par cas, où l'on a monté en épingle les bavures pour oublier les centaines et les milliers de cas sans histoires, le tout amplifié par la logique médiatique mais aussi par le battage des victimes de la réforme, les syndicats et les différents corporatismes du monde de la santé.

Résultat : on a tout mis dans le même sac, des effets négatifs de la réforme aux problèmes normaux d'un système de santé, en passant par les effets des décisions du passé. C'est ce message, confus et sans nuances, que le ministre Rochon a reçu dans sa tournée à travers le Québec.

Le temps montrera très certainement que la qualité du système de santé a été beaucoup moins affectée qu'on le dit. Mais ces réactions négatives portent un message. Elles montrent que les gens, vulnérables quand il s'agit de santé, ont été ébranlés par cette réforme téléguidée d'en haut. Et c'est à cette crise de confiance, avec ses irrationalités, que le ministre Rochon devra répondre au plus vite.

DIMANCHE MATIN 000



DROITS RÉSERVÉS

Ce n'est pas encore le krach

Lors de la guerre du Vietnam, un stratège américain avait inventé la théorie des dominos, selon laquelle la chute d'un pays du Sud-Est asiatique aux mains des communistes entraînerait celle des autres à la queue leu leu. Au cours des dernières semaines, des dominos monétaires sont tombés et, mercredi, on croyait que le tour de Hong Kong était arrivé.



Frédéric Wagnière

Le monde entier était nerveux, parce que l'assaut contre la bourse et le dollar de Hong Kong coïncidait, à quelques jours près, avec le dixième anniversaire du mémorable krach de 1987. Mais Hong Kong a tenu bon, et on s'est remis à respirer en Europe et en Amérique du Nord. Jusqu'à nouvel avis, le krach de 1997 n'aura pas lieu.

Plusieurs facteurs ont aidé l'ancienne colonie britannique à échapper au sort de ses voisins et concurrents. L'Autorité monétaire de Hong Kong a pris des mesures draconiennes pour défendre le cours de la monnaie, avec quelque 70 milliards de dollars américains dans ses coffres pour appuyer cette politique. Il est aussi important de noter que, contrairement à Bangkok ou Kuala Lumpur, Hong Kong est une place financière mondiale dont l'économie est remarquablement ouverte pour un pays asiatique. Enfin, la Chine, dont les réserves monétaires sont également impressionnantes, n'allait pas assister passivement à la déconfiture de ce nouveau joyau financier qu'elle vient tout juste d'acquiescer.

Mais Hong Kong n'est pas sortie de l'auberge pour autant. Il sera nécessaire de défendre le cours du dollar de Hong Kong pour rassurer les investisseurs, notamment les étrangers et les Chinois établis à l'étranger, qui ont des

placements dans les marchés financiers ou dans l'immobilier. Il ne faudra pas permettre à un vent de panique de défaire le climat de confiance qui a été si patiemment créé autour du retour de Hong Kong à la Chine.

À la longue, cependant, le cours du dollar de Hong Kong, par rapport au dollar américain, sera difficile à défendre. Celui-ci est vraisemblablement surévalué par rapport aux monnaies des pays concurrents locaux, ce qui fera baisser les exportations et les bénéfices des industries manufacturières de l'ancienne colonie. La tendance à la baisse des actions et du cours de la monnaie persistera et il faudra que l'Autorité monétaire se résigne à dévaluer son dollar, à un moment plus propice qu'en pleine crise financière.

Quant à nous, dans les pays industrialisés, nous devons nous demander si le krach boursier avorté n'est pas que partie remise. En dix ans, les hausses boursières ont été généralisées et presque ininterrompues dans le monde. Il est normal de se demander si une baisse toute aussi généralisée n'est pas proche — une correction comme en 1987, quoique moins violente. Ces corrections arrivent périodiquement lorsque les investisseurs veulent réaliser leurs gains ou, simplement, se débarrasser d'actions qui ne sont plus prometteuses. Elles ont tendance à dépasser les bornes lorsqu'une mauvaise nouvelle soulève un vent de panique.

On pouvait croire, il y a quelques jours, que la crise dans le Sud-Est asiatique serait la mauvaise nouvelle qu'on redoutait. Mais, pour l'instant, elle ne semble pas assez grave et elle est trop éloignée pour déclencher le pire à l'échelle mondiale.

Une chose demeure certaine : il existe maintenant un élément d'incertitude et d'instabilité dans le monde, qui n'existait pas il y a six mois ou un an. Reste à savoir si ce nouveau danger nous rendra plus prudents ou, au contraire, plus enclins à accepter un risque plus élevé pour sauvegarder nos acquis.

LA PRESSE ET VOUS

Laval, Longueuil, Rive-Nord et Rive-Sud

Le phénomène du fameux « trou de beigne », qui a pour effet de déplacer des milliers d'habitants des villes-centres vers la banlieue ou la périphérie, préoccupe à juste titre les élus municipaux. Montréal se vide lentement au profit de la banlieue, de la Rive-Nord et de la Rive-Sud. Le phénomène commence même à atteindre Laval. Le même déplacement des populations s'observe dans un grand nombre de villes canadiennes, américaines et européennes.

Comme tous ceux qui cherchent à rejoindre la clientèle là où elle se trouve, les médias doivent aussi s'adapter à cette nouvelle réalité. Aussi, plusieurs grands quotidiens américains consacrent de plus en plus de pages, de cahiers, de suppléments aux localités de banlieue, aux villes environnantes des grands centres urbains. Parce que la population est là.

Depuis quelques semaines, *La Presse* a commencé à offrir aux citoyens de Laval-Laurentides-Lanaudière, région communément appelée « Bloc nord », et aux citoyens de la Montérégie et plus largement de la Rive-Sud, une ou quelques pages quotidiennes d'informations spécifiques à leur région, du lundi au vendredi inclusivement. C'est dans cette même perspective de rejoindre les gens là où ils habitent que cette décision a été prise.

Bien sûr, Montréal et sa banlieue immédiate demeurent une priorité avec nos pages « Montréal métro ». À preuve, depuis à peine huit mois qu'il est affecté à la « couverture » de la Communauté urbaine de Montréal et des villes de banlieue, notre journaliste Martin Pelchat, à lui seul, a publié 281 textes

sur la vie, les événements et les actualités de la CUM et de la banlieue montréalaise. Si ce n'est pas un record, c'est une très bonne moyenne de production.

Trois autres chroniqueurs sont affectés à Montréal et aux affaires urbaines de la métropole et des environs : André Noël, Gilles Gauthier et Claude V. Marsolais, qui traitent de tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, administrative, environnementale et urbaine. Il est essentiel, pour un quotidien comme *La Presse*, qui se veut à la fois un grand journal local, national et international, de bien desservir la métropole et les 28 municipalités de la banlieue immédiate.

Mais un effort n'empêche pas l'autre. Déjà, notre quotidien consacrait beaucoup d'énergie à refléter ce qui se vit, se dit et se passe aussi bien dans le Bloc nord que sur la Rive-Sud.

Les chiffres le démontrent abondamment. En un an seulement, notre journaliste Martha Gagnon, affectée à la Rive-Sud, a publié 304 textes sur ce qui se déroule dans cette région. Pour sa part, notre journaliste Jean-Paul Charbonneau a publié un total de 574 articles en une année, dont plus de 106 sur Laval. Des données impressionnantes qui prouvent la volonté de *La Presse* de bien desservir ces deux vastes territoires.

Afin d'accroître cette « couverture » régionale, un deuxième journaliste a été affecté sur chacune des deux rives. Marc Thibodeau, qui a déjà fait bénéficier les lecteurs de quelques exclusivités importantes, travaille en collaboration avec Martha Gagnon en Montérégie et sur la Rive-Sud, tandis qu'Isabelle Hachey, qui a réussi exceptionnellement son

stage d'été, se joint à Jean-Paul Charbonneau dans la région Laval-Laurentides-Lanaudière.

Jean-Paul Charbonneau demeure à Laval depuis 26 ans et y a élevé sa famille. Il y travaille depuis 20 ans. Il y est engagé socialement, surtout dans le domaine des loisirs. De son côté, Martha Gagnon habite la Rive-Sud depuis 20 ans. Tous deux connaissent donc très bien le tissu social et les particularités des populations qui habitent leur région respective.

C'est ce que nous voulons refléter toujours davantage. L'accroissement rapide des populations de ces deux régions entraîne toutes sortes de phénomènes : l'éclatement de la banlieue ; une nouvelle dynamique pour des localités qui, hier encore, étaient des villages et qui sont devenues des villes moyennes ; l'urbanisation rapide et inattendue des localités ; les problèmes sociaux engendrés par cet éclatement spontané ; la criminalité accrue ; la nécessité pour les municipalités d'offrir des moyens de transport appropriés et des équipements communautaires adéquats ; le développement économique concurrentiel par rapport aux municipalités voisines, etc.

Notre « couverture » de Laval-Laurentides-Lanaudière et de la Montérégie-Rive-Sud ne se veut pas que municipale ou scolaire. Elle se veut plus large : culturelle, économique, sociale, communautaire. Elle veut traiter des grands débats qui ont cours, elle veut décrire ce que font les institutions publiques et les mouvements démocratiques de pression, elle veut faire partager les préoccupations des personnes qui habitent ces territoires.

L'élargissement de la « couverture » offerte par *La Presse* aux centaines de milliers de citoyens qui habitent les rives nord et sud n'a pas pour objectif de concurrencer les médias locaux qui ont un rôle particulier à jouer dans les communautés locales et qui, pour la plupart des hebdomadaires, remplissent bien leur mandat.

La présence accrue de *La Presse* créera une nouvelle dynamique entre médias. Plus il y aura d'informations, mieux serviront les citoyens, mieux sera la démocratie. Notre couverture dite « locale » se situe dans une perspective nécessairement plus régionale, afin d'intéresser les autres lectrices et lecteurs de *La Presse* à ce qui se passe autour d'eux. Souventes fois, la description de ce qui se vit dans un milieu donné influence les décisions d'un autre milieu. Une initiative à Boucherville ou à Candiac, à Lorraine ou à L'Assomption peut inspirer les dirigeants de Westmount ou Verdun, Anjou ou Saint-Léonard. Les débats seront élargis.

Les habitués connaissent déjà les coordonnées de Martha Gagnon et de Jean-Paul Charbonneau. Pour les joindre, le télécopieur de M. Charbonneau est le 669-0759 et celui de Mme Gagnon est le 655-4965. Pour joindre Marc Thibodeau ou Isabelle Hachey, vous pouvez également acheminer vos communications de presse, invitations, convocations directement à *La Presse*, au télécopieur n° 285-6808.

Citoyens de Laval-Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de la Rive-Sud, notre objectif est d'être le reflet de ce que vous vivez.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

La police d'assurance



Chantal Hébert

La réalité dépasse souvent la fiction en politique. C'est plus que jamais le cas au Parlement fédéral où 44 députés souverainistes tiennent le filet de sécurité d'un exercice risqué de corde raide constitutionnelle entrepris par le gouvernement Chrétien dans l'espoir de démontrer aux Québécois la souplesse du fédéralisme.

Le gouvernement libéral a beau avoir mis son poids derrière l'amendement réclamé par Québec pour créer des commissions scolaires linguistiques, seul l'appui unanime du Bloc québécois lui donne actuellement d'excellentes chances de ne pas se casser la figure et de montrer, par la même occasion, que la Constitution, telle que rapatriée en 1982, n'est pas le carcan que ces mêmes souverainistes s'évertuent à dénoncer en toutes autres circonstances.

Au moment où ces lignes s'écrivent, le projet ne remporte pas encore l'adhésion officielle d'une majorité des 256 députés fédéralistes aux Communes. Au contraire, après une semaine d'examen en comité parlementaire, plusieurs des témoignages entendus étaient de nature à transformer des réticences à abroger les garanties confessionnelles de la Constitution en résistance.

À première vue, c'est l'opposition officielle réformiste qui menace de donner le plus de fil à retordre au gouvernement. D'emblée, la formation de Preston Manning a signifié que l'amendement québécois lui rebatait, entre autres parce que, contrairement à un projet terre-neuvien du même cru, il n'a pas fait l'objet d'un référendum. Les ténors réformistes disent qu'ils ne sont pas convaincus que la population a mesuré tous les impacts de la réforme à l'étude. S'ils maintiennent cette position, il faudra soustraire leurs 60 votes au projet.



Preston Manning

Moins tranché dans ses réserves, le Nouveau Parti démocratique n'en est pas moins sibyllin. À la place d'envoyer des vétérans de la chose constitutionnelle, comme Svend Robinson ou Lorne Nystrom, au front du comité, Alexa McDonough y a dépêché une de ses recrues académiques, Yvon Godin. Dès sa première intervention, ce dernier a exprimé de vives inquiétudes face à un projet qu'il voit comme un précédent dangereux pour les droits de ses compatriotes acadiens. Dans le Parlement précédent, lors d'un vote sur le cas de Terre-Neuve, le NPD s'était divisé entre les deux camps. Cette fois-ci, 21 votes sont dans la balance.

À l'époque du débat sur la déconfessionnalisation du système scolaire de Terre-Neuve, le chef conservateur Jean Charest et sa collègue Elsie Wayne avaient voté contre l'amendement proposé. Les sénateurs conservateurs avaient fait de même. Avant de pouvoir inscrire, en tout ou en partie, le bloc des 20 votes conservateurs aux Communes dans la colonne des OUI, il faudra voir comment

M. Charest réconcilie les tendances contradictoires qui cohabitent au sein de son caucus.

Tout cela aurait moins d'importance si le gouvernement libéral n'était pas aux prises avec ses propres dissensions internes. Sur Terre-Neuve, 36 députés libéraux avaient voté contre l'amendement et établi, du coup, un record de dissidence pour le parti au pouvoir. Rien n'indique que cette fronde se soit résorbée. Le gouvernement dispose de 154 voix aux Communes mais au moins une quarantaine d'entre elles sont fragiles ou perdues.

Bien sûr, au fil des prochaines semaines, le débat va encore évoluer. Son aboutissement tient actuellement à deux gros grains de sable en puissance, dont ni l'un ni l'autre, en passant, n'a à voir directement avec la question linguistique.

Le premier os, c'est celui de la place de la religion dans les écoles québécoises après un tel amendement. L'image d'un consensus a subi un coup, cette semaine, quand des groupes identifiés autant aux catholiques qu'aux protestants et aux anglophones se sont présentés pour dire que les engagements de Québec ne leur suffisent pas et qu'ils tiennent à tout prix à ce que la Constitution continue de protéger leur droit à une éducation confessionnelle.

D'ailleurs, sur ce front, s'il y a un groupe susceptible de dissiper les impressions des derniers jours en témoignant devant le comité fédéral, ce n'est pas le gouvernement Bouchard dont certains s'entêtent à réclamer la comparaison, mais plutôt les évêques du Québec qu'on voudrait bien, parmi les députés et sénateurs, entendre dire de vive voix que les assurances de Québec en matière de confessionnalité sont suffisantes.

Et puis, si le gouvernement Bouchard évoque la clause « nonobstant » pour soustraire sa loi électorale à un récent jugement de la Cour suprême, son geste aurait un effet de domino à Ottawa. Aux yeux de l'opinion publique canadienne, ce recours constituerait un tel pavé dans la mare que ni le gouvernement libéral ni le Parti conservateur ne seraient en mesure, même s'ils le voulaient encore, de livrer les appuis escomptés au projet d'amendement.

À cet égard, l'histoire se répéterait puisque la décision de Robert Bourassa de maintenir l'unilinguisme dans l'affichage par la même technique avait puissamment contribué à signaler le commencement de la fin de l'Accord du lac Meech.

Un mot enfin sur l'image tordue du Québec que véhiculent certains membres du comité fédéral à l'occasion de ces travaux. Quand un député de la lointaine Saskatchewan ou encore du fin fond de la Colombie-Britannique débite des sornettes sur le Québec, on a tendance à se demander dans quel marécage d'ignorance vont se pêcher de telles bêtises.

À entendre, mardi, le conservateur John Lynch-Staunton affirmer que le Québec se moque des jugements de cour qui ne font pas son affaire, ou encore le libéral Nick Discepola déplorer que le Manitoba ou l'Ontario soient plus ouverts envers leurs minorités francophones que le Québec ne l'est avec les anglophones, il ne faut pas chercher plus loin que dans la bouche de certains de ceux qui font office de représentants du Québec à Ottawa.



Lucien Bouchard

Le raisonneur

CHRISTIAN DUFOUR

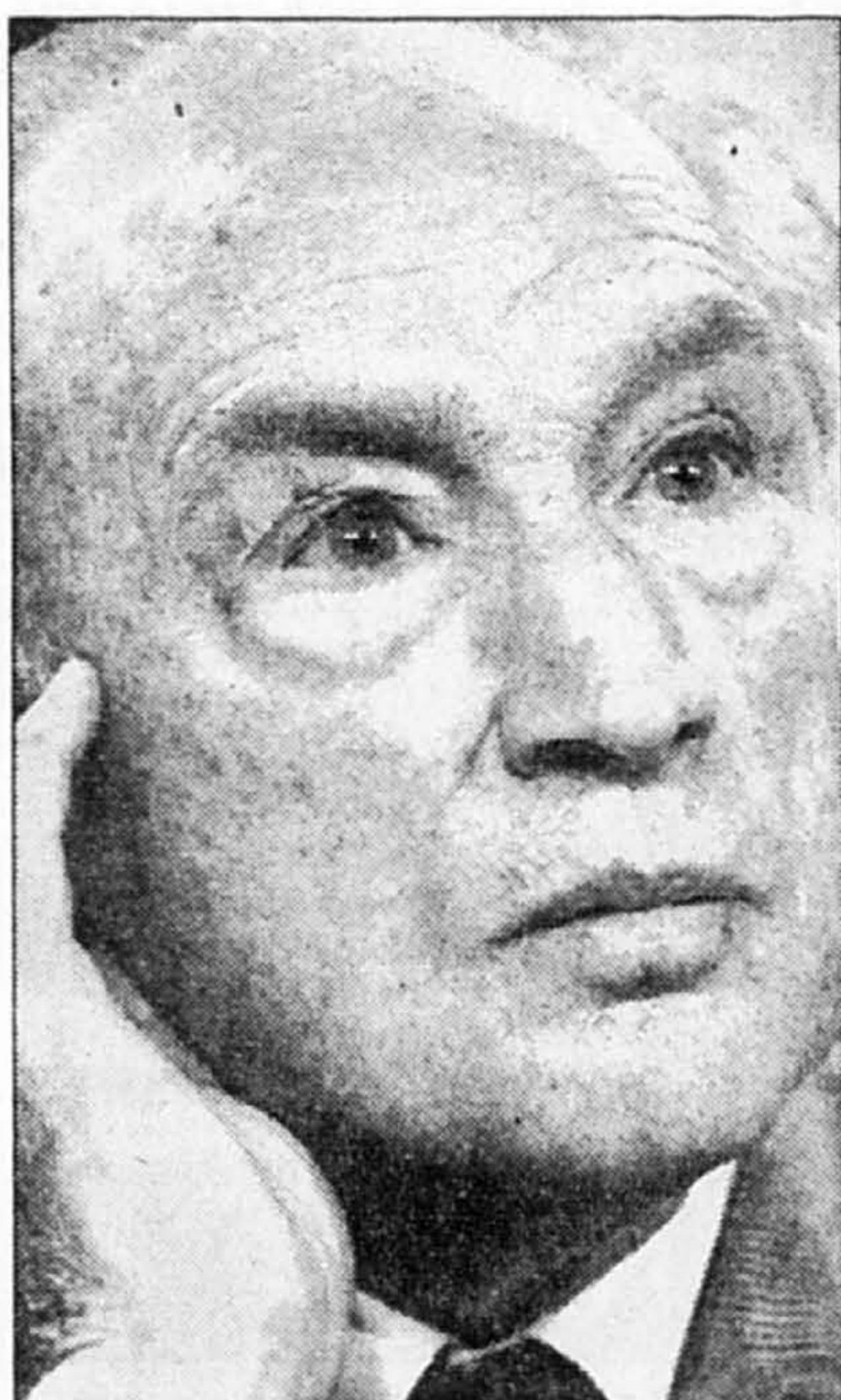
Avocat, l'auteur enseigne à l'École nationale d'administration publique.

« Les Québécois sont plus réalistes ; ils savent maintenant que l'indépendance ne sera pas un paradis », se félicitait récemment le premier ministre Jean Chrétien, en en attribuant le mérite à son ministre Stéphane Dion. Trois jours plus tard, celui-ci demandait aux Manitobains d'inscrire « Bienvenue » en français sur les plaques d'immatriculation de la province ; il annonçait le lendemain à Vancouver qu'envisager la sécession de la Colombie-Britannique constituait une « faute morale ».

Fort de l'appui enthousiaste du premier ministre, le dérapage du ministre Dion sur le terrain de l'émotion et de l'identité est de plus en plus évident. On espéra un moment que ce spécialiste de la froide efficacité des administrations publiques, supposément réfractaire aux symboles creux et aux grands sentiments, amènerait davantage de réalisme des deux côtés de la barricade : montrer aux Québécois les risques associés à la rupture avec le Canada et aux Canadiens les coûts tout aussi réels du pourrissement de la question du Québec au sein du pays. Deux ans après son arrivée en politique, il est clair que le rôle essentiel du ministre Dion consiste à accentuer ce pourrissement.

Déjà, quand il commença à parler de lui à la troisième personne comme sauveur du Canada, on devint songeur. Puis, rapidement, le pattern devint clair. M. Dion était moins un réaliste qu'un raisonneur, un « obstineux » toujours convaincu d'avoir raison, qui se faisait dans les faits l'instrument de ce qu'il y avait de pire dans le nationalisme canadien-anglais dans sa lutte contre le nationalisme québécois. Il ne se limita pas à rappeler la possibilité de la contestation d'un OUI victorieux par les anglophones et autochtones, il mit son poids de ministre fédéral derrière un partitionnisme jouant sur ce qu'il y a de plus fragile dans le tissu multithématique montréalais. Il n'invita pas la Cour suprême à faire ressortir les parties de la Constitution qui allaient dans le sens des revendications québécoises et de la dualité canadienne, il l'amena sur le terrain colonial déblayé par Guy Bertrand et la formule d'amendement qui a causé l'échec de l'Accord du lac Meech.

De plus en plus, le ministre responsable de l'unité canadienne joue avec des éléments volatiles qu'il ne maîtrise pas : les symboles, les émotions, la morale même. S'épanouissant au maximum dans la confrontation, il semble disposer du terrible pouvoir de polariser la question Canada-Québec sur une base ethnique :



Pierre Trudeau

jamais homme politique québécois sur la scène fédérale n'a été autant détesté de ces francophones qu'il veut convaincre, tout en étant apprécié des anglophones. Qu'y a-t-il de sain et de réaliste là-dedans ? Où est la modération, ce qui fut toujours à la base du Canada dans ce qu'il eut historiquement de fonctionnel ?

On a tendance à s'acharner sur Stéphane Dion parce qu'il excelle à canaliser l'agressivité des francophones. Cela ne saurait faire oublier qu'il est avant tout le fidèle exécuteur des volontés de Jean Chrétien. Pour sa part, le premier ministre est le gestionnaire du système légué par Pierre Elliott Trudeau, dont il a toujours refusé de se démarquer. Il croit que le Canada de Trudeau est bon comme il est et que les Québécois n'ont pas d'autre choix que de l'accepter. Ce n'est pas un hasard s'il a aidé Clyde Wells dans sa lutte contre l'Accord du lac Meech, dont le Québec selon Dion pouvait se passer. Leurs discours en anglais sont clairs : leur objectif n'est pas la réconciliation historique du Québec avec le reste du Canada, mais la totale défaite de ces séparatistes dont l'existence constitue le seul vrai problème du Canada.

Les francophones qui ont voté majoritairement OUI au dernier référendum ? Ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Il y a chez MM. Chrétien et Dion une inquiétante méconnaissance de la dynamique des phénomènes nationaux. Ils semblent incapables de voir qu'une aliénation aussi profonde et aussi documentée que celle des Québécois francophones ne disparaîtra pas avec la défaite des souverainistes mais, au contraire, empirera dramatiquement, détruisant alors le pays de l'intérieur. Ces pseudo-réalistes ne voient pas que c'est aujourd'hui un danger encore plus grand que celui de la rupture du Québec d'avec le Canada.

Stéphane Dion essaie de convaincre les Manitobains que les Québécois apprécieront du français sur les plaques d'immatriculation de la province. En plus d'érigir, cela rappelle Trudeau et son rêve fou de « bilinguisme » formellement le



Stéphane Dion

pays d'un océan à l'autre. À l'époque, personne au Canada ne trouvait cela réaliste : les Québécois des années 60 ne voulaient que du français dans la capitale fédérale, un meilleur sort pour les Acadiens et le transfert à Québec de certains pouvoirs liés à l'identité québécoise. Ces choses, le Canada anglais de Pearson et de Robarts vint bien près de les leur accorder. Mais ce fut Trudeau qui imposa finalement sa loi ; le pays sombra dans l'idéalisme. Bilinguisme, multiculturalisme, provincialisme, chartes des droits, tout fut poussé trop loin pour ne pas avoir à reconnaître la réalité québécoise.

Le drame du Canada et du Québec fut que Trudeau, leur enfant le plus incontestablement doué, faillit à son rôle historique par manque de réalisme quant à la nature réelle du pays. Que Chrétien et Dion ne nous parlent donc pas de réalisme, eux qui ne font que pousser jusqu'à l'absurde un idéalisme qui est en train de détruire le Canada plus sûrement que ne feront jamais les nationalistes québécois. Un peu plus de lucidité aussi quant à la nature de leur rôle. À tout le moins, Trudeau bénéficiait de l'appui de ses compatriotes francophones et il a changé le pays, ne se limitant pas à demander la reddition du Québec au nom du Canada anglais. À Ottawa, ces temps-ci, le réaliste c'est Paul Martin, qui a réussi à sortir le Canada de l'ornière financière où il était enlisé. C'est à regretter de ne pas le voir à la tête d'un pays qui est encore capable de tant de vitalité.

La velléité sécessionniste de la Colombie-Britannique, M. Dion, ce n'est pas une faute morale. Une faute morale, c'est votre appui au partitionnisme. Ce qui se passe à Vancouver n'est qu'une étape de plus dans le processus de désintégration du Canada, enclenché en grande partie par l'incapacité à régler le problème québécois. Que voulez-vous, c'est beau les rêves, mais la réalité est tenace. Un conseil enfin, n'indisposez pas inutilement les Manitobains à notre égard : la situation est déjà suffisamment pourrie comme cela.

Le Sommet de Hanoi: une valeur tout à fait symbolique

LUONG TUYEN NGUYEN

L'auteur est président de la Communauté vietnamienne au Canada, région de Montréal. Il est aussi chirurgien en pédiatrie à l'Hôpital de Montréal pour enfants et professeur agrégé de chirurgie pédiatrique à l'université McGill.

Le Sommet de la Francophonie se tiendra à Hanoi, au Vietnam, des 12 au 16 novembre prochains, et réunira les dirigeants de 49 pays francophones, dont le Canada.

Le concept de francophonie, de façon générale, ce n'est pas seulement d'avoir le français en partage ; c'est également de respecter les valeurs qui ont fait la grandeur de la culture française : les droits de l'homme, la liberté, la démocratie et la justice.

Or, ces valeurs précieuses n'existent pas, à toutes fins pratiques, au Vietnam, un pays non francophone (seulement 0,01 % de la population de 70 millions comprend le français).

Effectivement, depuis l'arrivée des communistes au pouvoir (plus de 45 ans au Nord, plus de 22 ans au Sud), le français a perdu sa place privilégiée, alors que la langue anglaise y est devenue plus florissante que jamais. Presque toutes les lois commerciales ont été traduites exclusivement en anglais.

Récemment, Hanoi a exigé que les étiquettes des médicaments soient rédigées uniquement en anglais et en vietnamien. Bref, au Vietnam, la culture française est disparue dans la vie quotidienne en l'espace de quelques décennies.

Des institutions telles que le Centre culturel français, les célèbres lycées Albert-Sarraut (Hanoi), Yersin (Dalat), Jean-Jacques-Rousseau et Marie-Curie (Saigon) ont été obligés de cesser leurs activités, depuis que le pays est tombé aux mains des communistes. Par contre, les écoles de langue anglaise y poussent comme des champignons. Bref, la culture française a essuyé un flagrant recul face à l'anglais et le gouvernement de Hanoi ne fait aucun effort pour préserver et promouvoir la culture et la langue de Molière.

Pendant ce temps, le peuple vietnamien souffre énormément, compte tenu du régime extrêmement répressif mis en place :

□ Le pays reste l'un des plus pauvres du monde avec un produit national brut de 170 \$/habitant/année (280 \$ au Burundi, 200 \$ au Rwanda).

□ 4,5 % du budget national est alloué à l'éducation, alors que 34,5 % est attribué à la défense.

□ La malnutrition frappe plus de 50 % des enfants.

□ Le chômage touche 20 % de la population active (taux le plus élevé de l'Asie).

Aucune liberté d'opinion et de religion n'est permise. Le Vietnam a été accusé devant la sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU d'utiliser une nouvelle loi autorisant la détention sans jugement pour mater les opposants politiques, journalistiques et religieux au régime. Le décret sur la détention administrative pour réprimer la liberté d'expression a été signé, en avril 1997, par le premier ministre Vo Van Kiet.

Récemment, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a fait pression sur le Vietnam pour qu'il libère immédiatement et inconditionnellement tous les prisonniers politiques et religieux, ainsi que les écrivains, intellectuels et artistes emprisonnés.

Nous sommes certains que le prochain Sommet de la francophonie de Hanoi n'aura qu'une valeur tout à fait symbolique pour les pays francophones et n'obtiendra pas le résultat attendu, c'est-à-dire un partage de la langue et une vision fondée sur le respect des Droits de l'homme, ainsi qu'une collaboration durable dans la solidarité et l'amitié.

Plus

Le frisson sécessionniste de la Colombie-Britannique



Chantal Hébert

Le phénomène sécessionniste en Colombie-Britannique a ceci de particulier qu'il défie une des lois de la nature, c'est-à-dire que, plus on s'en éloigne, plus il grossit.

Vue d'Ottawa ou de Montréal, l'attitude belliqueuse qui est en voie de devenir la marque de commerce de la classe politique de cette province peut donner l'impression qu'on assiste actuellement à l'autre bout du Canada à une véritable ruée vers les barricades souverainistes.

Certainement, depuis la rentrée politique de l'automne, les frictions entre le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique ont fait au moins autant de tapage médiatique que les duels récurrents entre fédéralistes d'Ottawa et souverainistes de Québec.

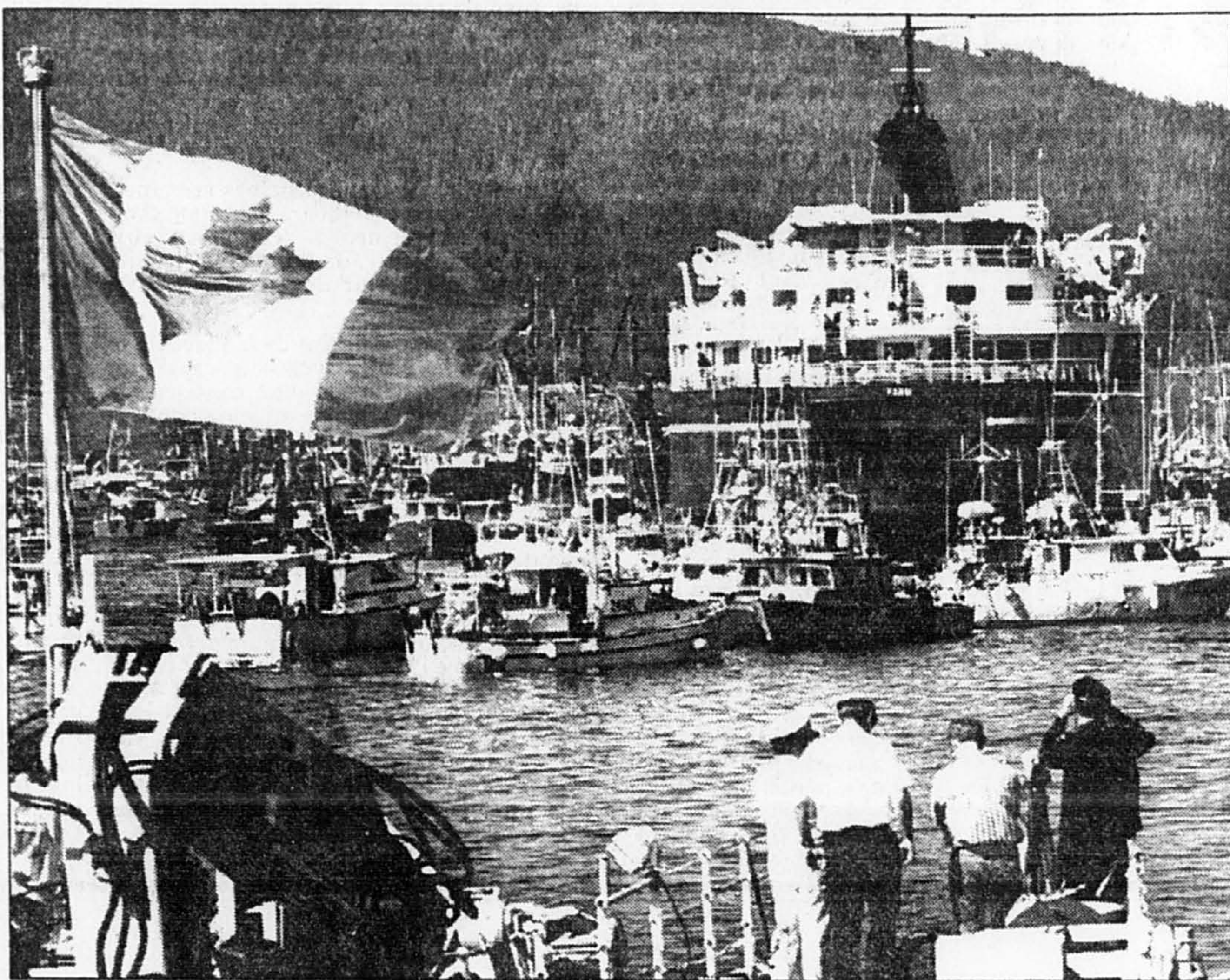
Dans l'ordre, il y a eu et il y a encore la guerre de mots que se livrent le gouvernement néo-démocrate de Victoria et celui d'Ottawa sur un ton tellement virulent qu'on en oublie que, dans le conflit du saumon qui provoque tant d'éclats, le Canada et la Colombie-Britannique sont des alliés contre les États-Unis. À cela est venue s'ajouter une sortie de l'ex-ministre conservatrice Pat Carney, aujourd'hui sénatrice, qui estime que sa province est tellement mal traitée par Ottawa qu'elle ne devrait plus exclure la sécession parmi ses options pour l'avenir. Et, au beau milieu de cette polémique, le député fédéral néo-démocrate Sven Robinson a trouvé le moyen de se faire expulser des Communes en accusant le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, de trahison pour son comportement dans le dossier du saumon. Et puis un sondage indiquait que sept électeurs sur dix considéraient la sécession comme une solution de rechange valable s'ils se sentaient lésés dans la fédération.

Et pourtant, ce n'est quand même pas demain la veille qu'on verra au *Téléjournal* ou au *National* des foules de Britanno-Colombiens adapter à la sauce de leur province le « Québec aux Québécois » du mouvement souverainiste d'ici.

Un frisson, pas de fièvre

Alerté par ce qui pourrait être les symptômes précurseurs d'une grande fièvre sécessionniste, le gouvernement libéral a déployé il y a quelques jours plusieurs de ses ténors sur le terrain de la Colombie-Britannique. À l'évidence de ce qu'ils ont entendu, les frissons sécessionnistes actuels n'ont rien d'épidémique. Témoin, l'échantillon suivant.

— Pas un mot sur la question n'est sorti de la bouche d'un seul de la centaine d'étudiants et d'une poignée de professeurs de l'université Simon Fraser avec lesquels le ministre des Finances, Paul Martin, a débattu pendant une bonne heure à la faveur d'un cours d'économie.



La guerre de mots entre le gouvernement néo-démocrate de Victoria et celui d'Ottawa se déroule sur un ton tellement virulent qu'on en oublie que, dans le conflit du saumon qui provoque tant d'éclats, le Canada et la Colombie-Britannique sont des alliés contre les États-Unis. Sur la photo, l'arraisonnement d'un navire américain par des dizaines de petits bateaux de pêcheurs canadiens.



L'ex-ministre conservatrice Pat Carney, aujourd'hui sénatrice, estime que sa province est tellement mal traitée par Ottawa qu'elle ne devrait plus exclure la sécession parmi ses options pour l'avenir.

— Pas une inquiétude n'a été formulée sur cette hypothèse au cours d'un échange entre une vingtaine de journalistes dépêchés par les médias ethniques de Vancouver et les ministres Martin et Dhaliwal.

— Pas un son sur le sujet n'a été entendu au fil de la vingtaine de mémoires présentés verbalement par les intervenants aussi bien syn-

dicaux que patronaux, universitaires et politiques de la Colombie-Britannique qui se sont succédé pendant deux jours devant le comité parlementaire des Finances pour faire entendre leurs vues sur les choix économiques qui s'offrent à Ottawa.

— Pas un bruit sécessionniste n'est vraiment venu épicer une tribune

téléphonique, pourtant animée par Rafe Mair qui compte parmi ce que la province a de plus féroce dans le genre et à qui le ministre Stéphane Dion s'était offert en pâture.

— Pas un éclat de voix discordant n'a retenti au terme d'un discours au cours duquel le même ministre avait fait la leçon à la Colombie-Britannique sur les vices de ce qu'il

a décrit comme le « chantage » sécessionniste. Au contraire, son message a été tellement bien reçu qu'à la une du *Vancouver Sun* du lendemain, on pouvait voir un Stéphane Dion à la mine plutôt avenante coiffé du titre flatteur *Standing on guard for Canada*, ce qui équivaut au summum des compliments qu'on puisse faire en Colombie-Britannique à un ministre québécois.

Des éternuements à répétition

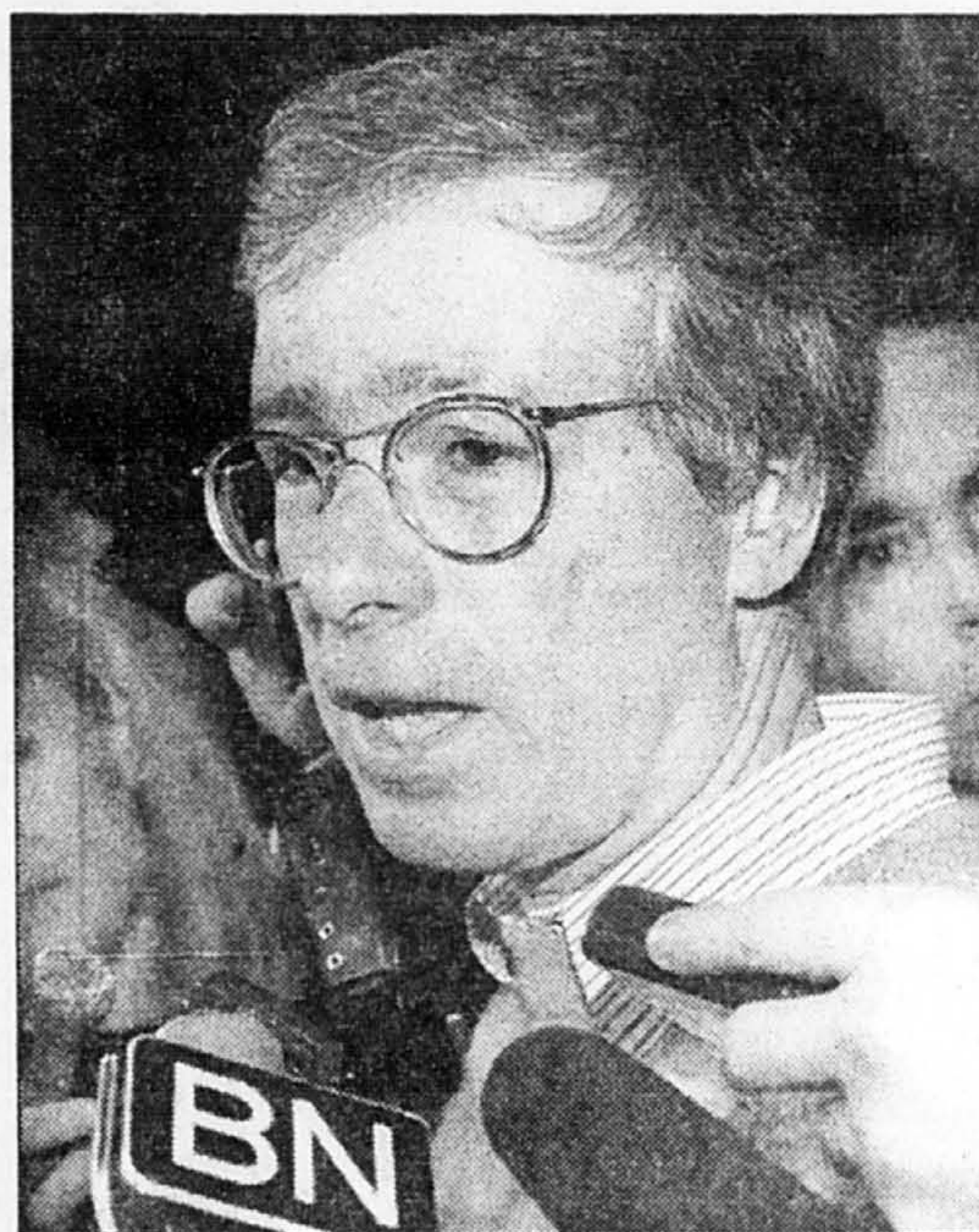
Cela dit, ce n'est pas parce que la Colombie-Britannique n'a pas la main sur la poignée de la porte de la fédération qu'on a fini de voir les politiciens fédéraux accourir chaque fois que la province éternue.

Le contraire va plutôt se produire et cela, d'abord, parce que s'il y a une force politique montante actuellement à Ottawa, c'est cette province. Ainsi, quatre des six députés élus par le PLC en juin sont membres du Conseil des ministres de Jean Chrétien, un record de représentation pour un caucus provincial aussi modeste et tout un changement par rapport au mandat précédent alors qu'on avait entendu le premier ministre déclarer d'emblée que si la Colombie-Britannique voulait plus d'influence dans son cabinet, elle n'avait qu'à voter plus fort pour ses libéraux.

La Colombie-Britannique est également la province la plus fortement représentée au sein de la nouvelle opposition officielle réformiste, avec un député de plus que l'Alberta. (Cette supériorité numérique est cependant sujette à confirmation lors d'une élection partielle puisque récemment, la députée Sharon Hayes a dû démissionner pour des raisons familiales.) Le NPD, avec un gouvernement de son parti au pouvoir à Victoria, a également des raisons impérieuses de véhiculer le point de vue de cette province au Parlement fédéral.

Malgré tout, comme l'Alberta pendant les années 70, la Colombie-Britannique juge qu'il y a un déficit criant entre sa contribution à la fédération et le dû qu'elle en retire. Cette frustration risque d'aller en s'exacerbant. Au moment où le reste du Canada, en particulier l'Ontario, connaît un vent de relance économique, la Colombie-Britannique s'engage, selon tous les pronostics, dans une période prolongée de vaches maigres, accentuée notamment par un fléchissement de son industrie forestière. Ce mouvement à contresens de la tendance économique ambiante est d'autant plus préoccupant pour le gouvernement fédéral qu'il pourrait contribuer à élargir le fossé qui sépare déjà Ottawa de Victoria sur le front de l'unité canadienne. Or, le succès de la stratégie fédérale en matière de reconnaissance formelle du Québec dépend de sa capacité d'amadouer la Colombie-Britannique.

Enfin, ce n'est pas parce que le débat sur l'avenir politique de la province ne fait pas une large place à la sécession dans le contexte actuel qu'il en serait ainsi dans toutes les circonstances. Si le Québec votait OUI à la souveraineté, tous les avis, y compris celui du premier ministre Glen Clark, concordent pour dire que l'hypothèse de la sécession de la Colombie-Britannique de ce qui resterait du Canada se déplacerait de la marge au centre du débat politique local. Ce qui signifie, assez ironiquement, que le moteur sécessionniste de la Colombie-Britannique carbure jusqu'à nouvel ordre au Québec.



À la suite d'un discours sur les vices du « chantage » sécessionniste, le *Vancouver Sun* a coiffé une photo du ministre Stéphane Dion du titre flatteur *Standing on guard for Canada*, ce qui équivaut au summum des compliments qu'on puisse faire en Colombie-Britannique à un ministre québécois.

Grèce: la prison... sur le bout de la langue?

FRED A. REED
collaboration spéciale

En Grèce, parler sa langue maternelle — si elle est minoritaire — peut conduire à la prison. Du moins, tel risque d'être l'impact du procès explosif qui débutera le 14 octobre dans la ville de Florina, dans le nord de la Grèce.

Quatre citoyens se retrouvent devant les tribunaux pour avoir utilisé publiquement une langue que l'acte d'accusation refuse d'identifier.

Décrit comme outrancier par l'ONG athénienne Droits des minorités, le procès a déjà soulevé un tollé en Europe. L'organisation de surveillance des droits humains

Helsinki Watch vient d'y dépêcher une importante délégation multinationale d'observateurs.

L'affaire remonte au 6 septembre 1995, quand les quatre accusés posent un tableau près de la porte du quartier général de leur formation politique, l'Arc-en-ciel. Ce parti est voué à la promotion des intérêts de la minorité macédonienne qui habite la région, et son nom y est inscrit en grec et en macédonien, en caractères cyrilliques dans ce dernier cas.

Quelques jours plus tard, la police, sur l'ordre du procureur, fait enlever le tableau offensant sous prétexte qu'il incite les citoyens à la violence et trouble la paix. Le lendemain une foule menée par le maire saccage, puis incendie le bureau.

Des poursuites sont intentées

aussitôt. Fait cocasse: se ne sont pas les casseurs qui sont visés, mais les victimes. Tout se passe à Florina sous le signe de l'unité. Sont venus témoigner de leur indignation les représentants des cinq grandes formations politiques grecques, ainsi que plusieurs associations professionnelles, dont le Barreau et le synode local de l'Église orthodoxe.

Dans leurs dépositions, certains témoins traitent les accusés d'antigrecs et d'agents à la solde de Skopje (c'est ainsi, par le nom de sa capitale, que la République de Macédoine voisine est appelée en Grèce).

Manifestement, de vieux démons hantent toujours la Grèce, qui se targue d'être l'État le plus homogène de la région. Pour Athènes, il n'y a pas de minorités nationales,

et à plus forte raison de minorité macédonienne, sur son territoire.

Dans la région de Florina ainsi qu'ailleurs dans le nord de la Grèce, il existe une population minoritaire qui s'identifie de plus en plus ouvertement comme macédonienne, et qui s'exprime dans une langue qui ressemble à s'y méprendre à celle parlée au pays voisin du nord.

Le procès de Florina est d'autant plus étonnant qu'il a lieu à trois heures de route de Salonique, capitale culturelle de l'Europe en 1997. Un verdict de culpabilité pourrait faire renaître de vieilles inquiétudes et creuser à nouveau le fossé entre Athènes et Skopje.

On se rappelle qu'avec la dissolution de l'ancienne Yougoslavie, en 1991, la République fédérée de la Macédoine, ayant voté à 90 % en faveur de l'indépendance, choisit

pour nom la Macédoine. Ce qui n'a guère plu à Athènes, qui insiste pour y voir la subtilisation d'une partie de sa propre identité, sinon de son patrimoine historique. La Macédoine a toujours été grecque, et elle le sera toujours », clama-t-on lors d'une manifestation monstre tenue à Salonique en 1994.

Un mois après, le gouvernement d'Andreas Papandréou, fraîchement élu, décrète le blocus économique. Mais la Macédoine, forte de l'appui américain, a tenu le coup.

Avec l'arrivée au pouvoir à Athènes d'un gouvernement néolibéral dirigé par Costas Simitis, le litige semblait avoir trouvé la voie de solution. La Grèce a mis fin au blocus, et certains ressortissants macédoniens nés en territoire grec avant la Deuxième Guerre mondiale ont pu, après plus de 40 ans, rendre visite à leurs villages natus.

Plus

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les Acadiens propulsés à l'avant-scène



Gérald LeBlanc

Il a suffi d'une semaine pour transformer le paysage et propulser les Acadiens à l'avant-scène politique du Nouveau-Brunswick. Lundi, le très populaire Frank McKenna, démissionnait de ses postes de chef du Parti libéral et de premier ministre. Samedi, un tout jeune Acadien, Bernard Lord, devenait chef du très anglophone Parti conservateur de la province.

Et un autre Acadien, Raymond Frenette, assure l'intérim jusqu'au choix d'un nouveau chef libéral, le printemps prochain.

De nouveaux acteurs et un tout nouveau match en perspective, surtout pour nos voisins acadiens. Lors des prochaines élections, les Néo-Brunswickois n'auront probablement d'autre choix que d'élire un Acadien à la tête de leur province.

Comme leurs grands frères fédéraux, les libéraux du Nouveau-Brunswick pratiquent en effet la règle de l'alternance franco-anglo pour le choix de leur chef. Une règle non écrite mais suivie depuis le passage de Louis Robichaud dans les années 60.

Le choix se fera alors entre des Acadiens (Thériault, Blanchard, Richard, Mersereau...) qui représentent de toute façon les poids lourds du parti.

Microcosme du Canada, le Nouveau-Brunswick l'est avant tout dans l'arène politique: les Acadiens dominent la scène provinciale comme les Québécois ont longtemps dominé la scène nationale.

Le Gérard D. de l'Acadie

Lors de l'élection de Frank McKenna comme chef du parti libéral en 1985, un de ses adversaires, Raymond Frenette, avait déclaré qu'il était trop jeune pour diriger la province.

C'est finalement ce Gérard D. Lévesque de l'Acadie qui devient premier ministre pour quelques mois, après un quart de siècle de loyaux services et de présence assidue à l'Assemblée législative.

Tout en savourant sa récompense, cet homme de parti et d'expérience veillera à la bonne marche de l'État pendant que ses jeunes collègues se disputeront le droit de succéder à la vedette McKenna.

On compte déjà quatre ministres sur les rangs de la succession; deux députés et un ministre se sont déjà prononcés en faveur de l'un d'eux, Camille Thériault, ministre du développement économique et

vétérane de trois élections, l'homme à battre dans cette course au leadership.

M. Thériault est le fils de Norbert, ministre de la Santé sous Louis Robichaud et sénateur jusqu'à sa retraite l'an dernier, le frère d'Aurèle, ancien président de la Société des Acadiens, le frère de la femme d'un juge et le frère de Ginette, la femme de notre collègue journaliste Jean-Claude Leclerc.

Bref, un homme branché sur le pouvoir acadien. À moins d'une alliance pour lui barrer la route, en raison de son trop grand empressément, ce sera donc Camille Thériault contre Bernard Lord, un match acadien entre deux diplômés de l'Université de Moncton.

Le tout sans vouloir offenser Elizabeth Weir, la valeureuse chef et seule élue du NPD, qui fait oeuvre de titan dans l'opposition mais qui ne peut espérer supplanter les deux vieux partis.

D'un Bernard à l'autre

Si l'hiver s'annonce mouvementé pour les libéraux, le pire est passé pour les conservateurs qui ont connu leur bonne part de malheur depuis le départ de Richard Hatfield en 1987.

Bernard Valcourt, l'ancien ministre acadien de Brian Mulroney, avait reconquis l'opposition officielle pour les conservateurs en 1995, mais ce ne fut pas assez pour assurer son emprise sur le parti.

En démissionnant au début de l'été, M. Valcourt avait carrément accusé les anglophones de ne l'avoir jamais accepté, « francophone et Acadien par surcroît », pour diriger « leur » parti conservateur.

C'est donc à la surprise générale que le parti vient de se donner un nouveau chef acadien, Bernard Lord, un jeune loup de 32 ans qu'on décrit comme le McKenna de l'an 2000.

Ce fut en effet assez surprenant de voir, après le premier tour de scrutin, deux candidats anglophones se rallier non pas à l'autre anglophone, Norman Betts, mais à son rival acadien, Bernard Lord.

M. Betts a revêtu le brutal réveil de John Crosbie, écarté du leadership conservateur fédéral en 1983 parce qu'il avait mis sur le même pied sa méconnaissance du français et du mandarin.

« Il était impensable, pour un unilingue francophone d'aspirer à diriger la province. C'est maintenant également impossible pour un unilingue anglophone », soutient le politologue Roger Ouellet.

M. Ouellet, tout autant que Michel Doucet, doyen de la faculté de droit de l'Université de Moncton, estime que la lutte pourrait être chaude à nouveau, après les balayages libéraux de la dernière décennie.

« Avec Frank McKenna c'était un *one-man show*, une sorte de régime présidentiel qui laissait peu de place aux autres ministres. En plus d'avoir à se faire connaître, les lie-



C'est à la surprise générale que le Parti conservateur vient de se donner un nouveau chef acadien, Bernard Lord, un jeune loup de 32 ans qu'on décrit comme le McKenna de l'an 2000.



À la suite de la démission du très populaire Frank McKenna (à gauche) des postes de chef du parti libéral et de premier ministre, c'est l'Acadien Raymond Frenette (à droite) qui assure l'intérim jusqu'au choix d'un nouveau chef libéral, le printemps prochain. À l'arrière, le lieutenant gouverneur Marilyn Trenholme Counsell.

tenants de McKenna devront porter les mauvais côtés de ses réformes draconiennes », explique le professeur Doucet.

« Robichaud, Hatfield et McKenna — en poste de 1960 à 1997 — n'avaient pas 40 ans lorsqu'ils sont devenus premier ministre. Cette

tradition de jeunes leaders pourrait favoriser Bernard Lord, qui semble vraiment vouloir le poste », ajoute son collègue Ouellet.

L'effritement du vote ethnique

On pourrait écrire un livre sur l'opportune identité de Bernard Lord — prononcé comme dans Lord Beaverbrook — candidat bilingue et biculturel, fruit de mariage exogame, né dans le village loyaliste de McAdam et vivant dans le fief acadien de Dieppe.

Aux écoles que fréquentent ses enfants, à l'Université de Moncton où il a fait ses études et à Shippagan d'où vient sa femme, tout le monde pensait qu'il était un Acadien pure laine.

« Un politicien en kit, fait sur mesure. Si on veut être accepté, il faut gommer son identité acadienne et surtout ne manifester aucun penchant nationaliste. Seul le ministre Bernard Richard véhicule ouvertement les aspirations nationalistes des Acadiens. Comme pour les Jeux de la francophonie que revendique le Nouveau-Brunswick, il faut prendre soin de ne jamais mentionner le nom Acadie », commente Martin Pitre, rédacteur en chef du magazine acadien *Ven'd'est*.

Sans aller aussi loin, tous signalent le champ miné dans lequel

doivent évoluer les Acadiens du Nouveau-Brunswick, une province profondément marquée par le vote ethnique.

« Les anglo-protestants votaient conservateur tandis que les Irlandais et les Acadiens votaient libéral: un vote polarisé et un électoral captif », explique Roger Ouellet.

Déjà en 1971, Jean-Guy Finn avait cependant prévu, dans son mémoire de maîtrise à l'Université d'Ottawa, que ce vote ethnique s'effriterait.

Les Acadiens formaient une société homogène et votaient en conséquence. Au fur et à mesure que leurs situations allaient se diversifier, leurs votes aussi se disperseraient, avait alors soutenu M. Finn, neveu du lieutenant-gouverneur Gilbert et sous-ministre à la Santé

et aux Services sociaux à Fredericton.

Richard Hatfield et son lieutenant Maurice Simard avaient réussi à percer le mur séparant les conservateurs des Acadiens. Et Frank McKenna, avec son austerité fiscale, a séduit bon nombre d'anglo-protestants. Aux élections fédérales de juin, ce fut la dispersion totale du vote populaire: conservateurs 35 %, libéraux 33 %, néo-démocrates 18 % et réformistes 13 %.

L'ombre du Reform

Il ne faudrait cependant pas oublier qu'aussi récemment qu'en 1991, le ressac antifrancophone avait permis au COR (Confederation of Regions) de faire élire une douzaine de députés et de former l'opposition officielle à Fredericton.

L'élection d'un autre francophone à la tête du Parti conservateur pourrait-elle faire revivre le COR? Conde Grondin, politologue de Fredericton, estime que c'est plutôt du Reform Party de Manning dont il faut se méfier.

« Moins radical que le COR, surtout depuis que Manning a poli son image, le Reform — 13 % du vote au Nouveau-Brunswick aux

élections de juin — pourrait faire d'importantes percées, surtout dans la région de Fredericton. L'argent et l'organisation sont déjà là. Il ne manque que le feu vert pour lancer une formation provinciale, décision qui sera prise au congrès d'orientation du printemps prochain », explique M. Grondin.

« Il y avait, ajoute-t-il, d'anciens coristes (membres du COR) au dernier congrès conservateur, dont un ancien député, mais un grand nombre demeurent orphelins et prêts à appuyer un vrai parti de droite. »

Les fruits du french power

On sait que les Franco-Québécois sont loin d'être unanimes sur les bienfaits du *french power* de Pierre Elliott Trudeau à Ottawa.

Que pensent les Acadiens de la nouvelle donne où les leurs occupent les principaux postes de l'avant-scène politique?

« On peut s'attendre à une oreille plus attentive, mais ça ne veut pas dire que les réformes réclamées seront mises en place du jour au lendemain », estime le juriste Michel Doucet.

Ronald Brun, le président de la

Société des Acadiens, va dans le même sens: « On bénéficiera d'une plus vive conscience des retards de la communauté acadienne — gestion des écoles et des hôpitaux, développement économique dans les régions rurales — et plus de sensibilité à nos revendications. »

Il insiste cependant sur le danger de se croiser les bras en se disant que « nos leaders s'occupent maintenant de nos problèmes. »

« Il ne faut pas oublier, précise-t-il, que la majorité insistera pour que les leaders acadiens ne nous avantagent pas trop. C'est à nous de continuer à mettre la pression, de ne pas nous endormir comme on l'a fait durant les premiers mandats de McKenna. »

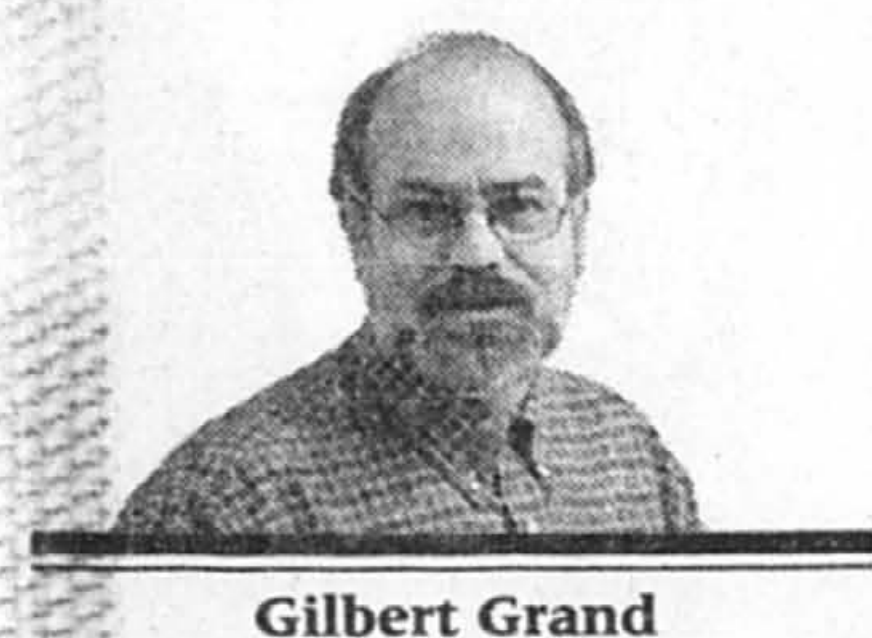
Quant à Martin Pitre, il fait valoir l'ambivalence de la présence acadienne à l'avant-scène.

« Dans le premier gouvernement McKenna, la plupart des postes clés étaient aux mains des Acadiens. Pourtant, et on a moins avancé que durant les derniers mandats de Hatfield. »

Plus

Le « grand casino » pétrolier de la Caspienne

La Caspienne sera-t-elle le nouveau Koweït du XXI^e siècle, ou un Bre-X aux proportions gigantesques?



Gilbert Grand

Oubliez les mines du Congo, les diamants sud-africains, l'affaiblissement des « Tigres » asiatiques, la croissance des fonds communs de placement ou l'introduction de l'euro. Ce qui actuellement — et sans doute pour les années, voire décennies à venir — fait courir les hommes d'affaires occidentaux, ce qui attire les investissements faramineux de consortiums internationaux, ce qui mobilise les chancelleries et apparaît en filigrane dans plusieurs conflits (Caucase, Afghanistan), se résume en une formule quasi incantatoire : le pétrole de la Caspienne.

Il s'agit en fait de la vaste zone qui s'étend des rives de cette mer intérieure jusqu'aux steppes désolées des républiques avoisinantes d'Asie centrale et dont le sous-sol recèlerait la plus grande concentration de richesses naturelles encore non exploitées de la planète.

Ces réserves dépasseraient les 200 milliards de barils de pétrole (soit trois fois moins que celles du golfe Persique mais assez pour satisfaire les besoins américains jusqu'en 2030) d'une valeur de 4 000 milliards de dollars au cours actuel. Et les réserves de gaz naturel de la région seraient tout aussi importantes. Investissements nécessaires : plus de 50 milliards de dollars que la cinquantaine de compagnies étrangères et de pays se pressant à Bakou ou Almaty par l'odeur du pétrole alléchés, semblent prêts à déboursier.

Le « Grand Jeu »

Un seul hic, et il est de taille : aucun réseau véritable de pipelines modernes ne relie cet Eldorado enclavé aux voies maritimes traditionnelles, à l'exception de l'oléoduc russe Bakou-Novorossisk et de sa bretelle Uzen-Novorossisk. La porte se dès lors ouverte à tous les marchandages, toutes les convoitises, tous les scénarios autour des tracés potentiels. Chaque pays entend bien profiter de la manne des droits d'exploitation ou de passage tandis que les grandes puissances (États-Unis surtout) y voient l'occasion unique de marquer des points.

Tout cela annonce une reprise — mais à une échelle exponentielle vu le nombre de nouveaux acteurs impliqués — du « Grand Jeu » que la Russie tsariste et l'empire britannique se sont livré tout le long du XIX^e siècle dans cette région qualifiée en 1904 de « pivot géographique de l'Histoire » par Sir Halford MacKinder.

Rappelons qu'à cette époque le premier boom pétrolier de la Caspienne était orchestré par les Rothschild de France et les frères Robert et Ludwig Nobel. En concurrence avec les États-Unis, Bakou assurait alors la moitié de la production mondiale. Durant la Seconde Guerre mondiale, Hitler tenta en vain de s'emparer de ces champs pétroliers qui alimentaient l'Armée rouge. Par la suite, Moscou préféra développer les gisements de la Sibirie et la Russie « slave » plutôt que ceux de la périphérie musulmane, dont la production fondit à mesure que l'équipement devenait obsolète.

Après l'implosion de l'Union soviétique, la volonté des nouvelles républiques de l'Asie centrale d'échapper à la tutelle russe trouva sa parfaite illustration dans la signature en 1994 du « contrat du siècle » de 7,4 milliards \$ US entre l'Azerbaïdjan et un consortium d'une dizaine de compagnies pétrolières (américaines, britanniques,

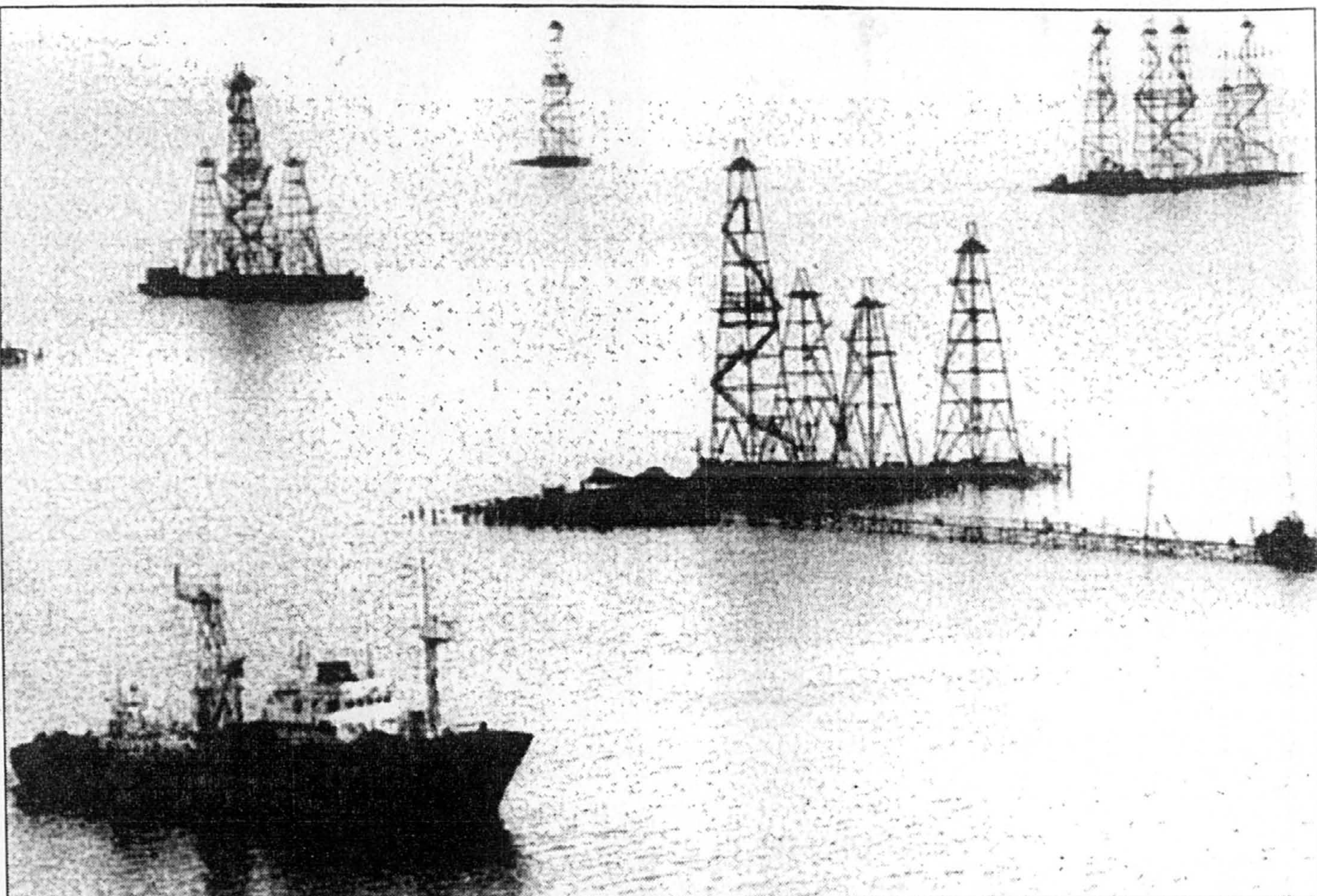


PHOTO AP

Les réserves de pétrole de la Caspienne dépasseraient les 200 milliards de barils de pétrole (et autant en gaz naturel), soit trois fois moins que celles du golfe Persique mais assez pour satisfaire les besoins américains jusqu'en 2030 et réduire la dépendance du monde industrialisé envers l'OPEP. Investissements nécessaires : plus de 50 milliards de dollars que la cinquantaine de compagnies étrangères et de pays se pressant à Bakou ou Almaty par l'odeur du pétrole alléchés, semblent prêts à déboursier.

norvégiennes, turques, saoudiennes), la LUKoil russe ne se voyant accorder qu'un très faible pourcentage. Depuis, les enchères n'ont cessé de grimper dans ce grand casino pétrolier avec l'arrivée du Kazakhstan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et de joueurs français, italiens, japonais, iraniens, chinois, etc. Et plus que jamais, les enjeux économiques vont de pair avec les considérations géopolitiques.

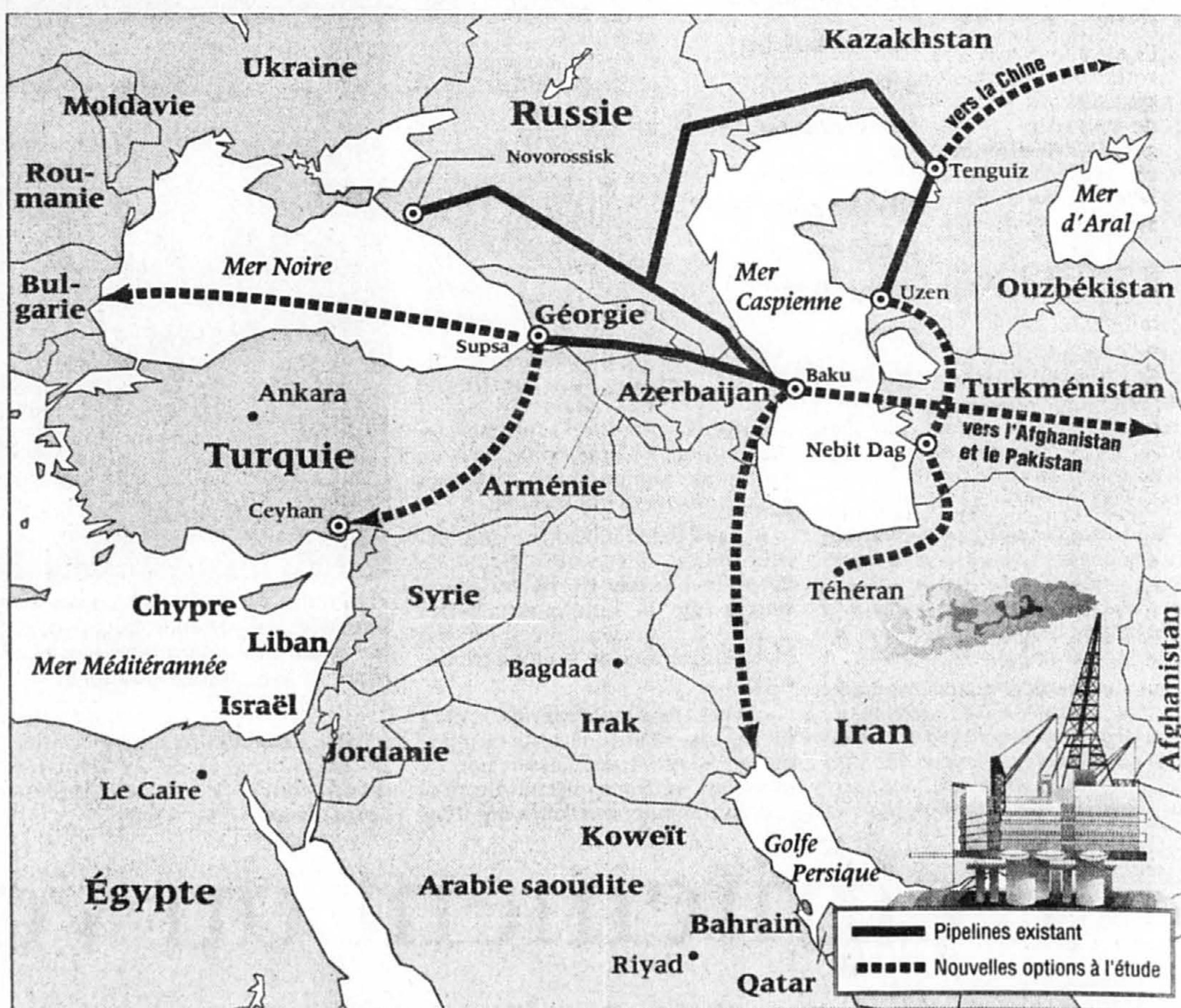
Les États-Unis

Pour les États-Unis, qui demeurent l'incontestable maître du jeu, il s'agit bien d'assurer une source supplémentaire d'énergie mais aussi de s'implanter afin de contrer simultanément l'influence russe et iranienne avec l'aide des républiques musulmanes formant une véritable « ceinture islamique », selon l'expression de Zbigniew Brzezinski. Vieux communistes honnis hier, les autocrates locaux sont désormais courtisés assidûment, tel l'Azeri Gueïdar Aliev reçu à la Maison-Blanche en août dernier et qui est reparti avec en poche quatre contrats d'une valeur de 10 milliards \$ US.

De plus, sous la pression d'un lobby pétrolier alignant une brochette de « consultants » vedettes issus des administrations précédentes (les Sununu, Cheney, Baker, Scowcroft, Bentsen et Brzezinski), le Congrès s'apprête à lever une disposition du Freedom Support Act qui interdit toute aide américaine à l'Azerbaïdjan en raison de son blocus contre l'Arménie. Parallèlement, Washington presse fermement Erevan d'accepter un règlement par étape de la guerre du Nagorno Karabakh, cette enclave arménienne sécessionniste en territoire azéri.

Articulée autour d'investissements massifs et de la construction de pipelines multiples dans des corridors de transport hors du contrôle russe, la stratégie US n'est pas sans danger. Washington ayant exclu l'Iran de la liste des tracés possibles (bien que cette solution soit l'une des plus courtes et des plus sûres), les nouveaux oléoducs passeront par des zones où les conflits interethniques peuvent éclater presque à volonté. (Qui en assurera la sécurité? L'OTAN élargie sans doute.)

Le tracé Bakou-Soupsa traversera



Infographie La Presse

ainsi le sud instable de la Géorgie ; son prolongement vers le port turc de Ceyhan sera à la merci de la guérilla kurde du PKK. Le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan, défendu par l'américaine Unocal et des intérêts saoudiens, est compromis par les revers récents des talibans (eux-mêmes clients d'Islamabad, Ryad et Washington) face à une opposition soutenue par Téhéran et Moscou.

La Russie et la Chine

Même si la menace tchétchène pèse toujours sur son principal pipeline, la Russie, dont la sphère d'influence rétrécit en proportion directe de ses capacités économiques, conserve des leviers politiques et militaires non négligeables. Elle a prévu ainsi que les tankers naviguant en mer Noire éviteraient les détroits turcs encombrés en déchargeant leur cargaison dans le port bulgare de Bourgas. De là, le pétrole gagnerait par pipeline Alexandroupolis (Grèce) ou la côte albanaise via la Macédoine.

Moscou a aussi répliqué à la per-

te militaire secret avec l'Arménie et en appuyant les revendications turkmènes sur le gisement contesté de Kyapaz. Soutenue par l'Iran, elle poursuit sa bataille sur le statut juridique de la Caspienne qui retarde d'autant l'exécution des contrats. Selon Moscou, la Caspienne est un lac intérieur, dont les ressources au-delà de la limite des 45 milles appartiennent à tous et doivent être exploitées en commun. L'Azerbaïdjan et le Kazakhstan définissent la Caspienne comme un lac frontalier — à l'instar de nos Grands Lacs — partagé en secteurs nationaux selon le principe de la ligne médiane.

Un troisième larron, la Chine, est récemment venu perturber le jeu en raflant la mise au Kazakhstan à la barbe des compagnies américaines : le contrat de 9,5 milliards prévoit la construction d'ici 2005 d'un oléoduc de 3 000 km allant de Tengiz à la province du Xinjiang (où, coïncidence, s'est manifestée cette année une guérilla islamique ouïghour !). L'Iran a continué d'avancer sans bruit ses pions : outre ses relations commerciales avec l'Ar-

ménie, la Russie, et l'Asie centrale, elle a signé un accord gazier avec le Turkménistan et un autre spectaculaire avec la compagnie française Total.

Malgré le battage triomphaliste orchestré par Washington et les « Sept Soeurs », l'exploitation du « pactole » de la Caspienne paraît dépendre d'une foule de facteurs souvent imprévisibles : réserves gonflées ou non, coût de production du baril quatre à cinq fois plus élevé que celui du Golfe, transport incertain vers quels marchés ? Si l'Europe comblera ses nouveaux besoins auprès de l'Algérie, de la Russie et des pays du Golfe, la demande énergétique de la Chine et l'Asie du Sud doublera d'ici 15 ans. Que se passera-t-il enfin si l'Irak et l'Iran parvenaient à rompre leur isolement, ou si l'industrie pétrolière russe s'ouvrait aux investissements étrangers ?

La question demeure donc lancinante : la Caspienne sera-t-elle le nouveau Koweït du XXI^e siècle, ou un Bre-X aux proportions gigantesques ? Réponse sans doute entre 2005 et 2010.

Plus

La révolution Internet

Voici une entrevue du président fondateur de Microsoft, Bill Gates, qui vient de terminer une tournée en Europe et en Russie, entrevue réalisée par les journalistes Weronika Zarachowicz, Hector Feliciano et Dijana Sulic, du réseau World Media

Quelles seront, à votre avis, les nouvelles frontières de l'industrie Internet au cours des dix prochaines années ?

□ **Bill Gates :** D'ici à dix ans, il y aura vraiment un style de vie « Web ». Les gens vont utiliser

Internet pour faire des achats et pour rester en contact entre eux, et tout cela nous paraîtra aussi normal que la voiture, le téléphone et la télévision aujourd'hui. La popularité du courrier électronique nous en donne d'ailleurs un aperçu. Et c'est encore plus marqué sur les campus universitaires : les micro-ordinateurs y sont partout, le réseau est en place, et les étudiants ne demandent qu'à s'y lancer. Les gens sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le Web à la recherche d'informations disponibles dans des services comme Sidewalk, Expedia et MSNBC. Et le commerce électronique démarre.

Ce nouveau style de vie va s'imposer, et le marché autour d'Internet sera au moins cent fois plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Il ne fait aucun doute que le Web va révolutionner le travail dans de nombreuses entreprises, des agences de voyages aux établissements de crédit et aux journaux locaux. Le volume du commerce sur Internet devrait être multiplié par cinquante d'ici à l'an 2000, pour atteindre un chiffre annuel de plus de cent milliards de dollars.

Microsoft, comme toutes les entreprises dans le secteur de la technologie, cherche des débouchés sur le Web, mais nous ne voulons pas tout faire. Nous voulons nous concentrer sur les activités où notre expérience dans les logiciels sera déterminante.

■ **En 1997, les internautes passent la moitié de leur temps dans les moteurs de recherche comme Yahoo. Une folie de jeunesse du Net ?**

□ Avec le temps, à mesure que l'on affine les recherches et que les résultats deviennent plus fiables, les moteurs de recherche vont devenir encore plus utiles pour aider les gens à naviguer dans le Web. Faciliter la recherche d'informations dans les différents réseaux est également l'un des objectifs des systèmes que nous commercialisons.

■ **Qui, dans votre vision de l'avenir de l'industrie Internet, sera votre principal concurrent au cours des années à venir ? Un navigateur, un « provider » ou un opérateur de télécommunications ?**

□ Il y aura beaucoup de concurrents dans l'espace Internet : des entreprises que l'on connaît aujourd'hui, et d'autres qui n'existent peut-être pas encore.

Le jeu reste cependant très ouvert. Le temps dira qui sont les gagnants et les perdants. La partie que nous jouons avec Netscape dans le domaine des navigateurs est très serrée. Nous travaillons très dur pour améliorer notre produit et pour l'intégrer à Windows 98. Nous travaillons également dans le domaine du contenu Internet avec des produits comme MSN, MSNBC et Slate : nous allons nous concentrer sur des domaines où les logiciels jouent un rôle important.

Nous ne travaillons pas, et ne le ferons jamais, dans le secteur des télécommunications. Mais nous travaillons avec les opérateurs du téléphone et du câble pour que les modems à haut débit soient disponibles plus rapidement. Ces connexions à la bande passante élargie constituent vraiment la clef de l'avenir d'Internet, et il sera plus facile de se les procurer dans les années à venir.

■ **Vous venez de terminer une tournée en Europe et en Russie. L'Europe sera-t-elle le deuxième marché Internet après les États-Unis ?**

□ Les ventes internationales représentent 55 % du chiffre d'affaires de Microsoft, et nous suivons ce secteur de nos activités de très près. Nous avons 57 filiales dans le monde entier, et nous venons d'investir 80 millions de dollars dans la création d'un centre de recherches Microsoft à l'Université de Cambridge, en Grande-Bretagne. Nous voulons que les meilleurs esprits informatiques d'Europe puissent nous aider à faire avancer la technologie. Le niveau de formation de la main-d'œuvre en Russie et en Angleterre est très élevé ; de nouveaux marchés pour les logiciels pourraient s'y créer pour cette raison, même si le piratage et l'absence d'une infrastructure de télécommunications fiable en Russie posent encore problème.

■ **Quelle sera, à votre avis, la deuxième langue d'Internet ? L'espagnol, le japonais, l'allemand ou une sorte d'anglais hybride ?**

D'ici à 10 ans, le marché autour d'Internet sera au moins cent fois plus important qu'il ne l'est aujourd'hui.

■ **Les chefs d'État des pays les plus importants du monde vous invitent. Est-ce que vous vous considérez comme une personnalité politique ?**

□ Je rencontre pas mal d'hommes politiques pendant mes voyages parce qu'ils reconnaissent l'importance de la technologie et d'Internet et qu'ils veulent savoir sur quoi parier pour l'avenir. J'espère pouvoir démontrer aux politiques l'importance de la formation et de la création d'une bonne infrastructure technologique, tout en leur faisant comprendre que la mise en place de lois et de barrières risquerait d'entraver la croissance de ce

secteur. Je ne me considère pas comme un politique, et je n'ai aucune intention d'être candidat à quelque poste politique que ce soit. J'ai déjà le meilleur job au monde.

■ **Les gouvernements européens croient souvent qu'ils devraient contrôler Internet d'une façon ou d'une autre. Quel est, selon vous, le rôle des États dans le cyberspace ?**

□ Il est facile de voter des contraintes ou des règles qui ont l'air raisonnables. Mais si nous n'y prenons pas garde, ces contraintes vont étrangler l'innovation. Les gouvernements peuvent donner un cadre clair à la concurrence, et ils devraient être prêts — mais pas trop — à intervenir si le marché échoue dans tel ou tel domaine. Ils peuvent nous aider à rédiger une sorte de « Code de la route », les limites à l'intérieur desquelles la concurrence peut se développer. Mais ils n'ont pas à chercher à définir ou à dicter la nature du réseau.

Ce serait très bien, par exemple, si d'autres gouvernements suivaient l'exemple des États-Unis en libérant le secteur des communications. Les gouvernements qui veulent encourager Internet doivent aussi protéger la propriété intellectuelle en ligne de la même façon qu'ils la protègent pour les livres et les revues, la musique et le cinéma. Et il faudrait qu'ils facilitent l'accès aux ordinateurs et à Internet aux élèves, aux professeurs et au public dans les écoles et dans les bibliothèques.

■ **Vous détenez 100 % de Corbis, le numéro un mondial dans le domaine des images numériques. Quel est l'avenir de ce secteur ?**

□ Plus tard, la collection ira au-delà des images inanimées et du texte associé pour inclu-

re des images vidéo, des documents sonores, des graphiques, du film, et des exemples d'autres médias.

À côté de son action dans le domaine des images numériques, Corbis est à l'avant-garde dans d'autres domaines comme la science de l'archivage, le droit de la propriété intellectuelle, et la conception de l'interface homme / machine.

La qualité de nos images numérisées est très bonne, et nous allons en faciliter l'achat des droits pour les particuliers. De nombreuses transactions devraient avoir lieu à cette fin sur Internet. L'idée de permettre à des millions de personnes de puiser dans un fonds contenant des millions d'images aurait semblé impossible il y a quelques années à peine. Et ça a été passionnant de participer à cette aventure.

Mais même si la demande d'images de qualité reste très forte sur le Net, les reproductions ne pourront jamais remplacer la réalité. Les musées, privés ou publics, restent un outil irremplaçable si on veut apprendre des choses sur l'art, la culture, l'histoire...

■ **Est-ce que vous avez fini par emménager dans votre nouvelle maison ? Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir la faire construire ?**

□ J'ai emménagé il y a à peu près un mois. Comme tout un chacun qui fait construire sa maison, j'ai trouvé très amusant de pouvoir l'imaginer et puis regarder les travaux progresser. Dans mon cas, ça a été très long — sept ans —, mais je compte vivre là pour le restant de mes jours. C'est vous dire si ça en valait la peine. La maison compte à peu près cinquante ordinateurs Windows NT pour faire fonctionner différents services dans la maison, les lumières, la musique, les écrans vidéo...

Je n'ai pas encore résolu tous les petits problèmes, mais on va y arriver.



PHOTO REUTERS

... selon Bill Gates

Je ne me considère pas comme un politique, et je n'ai aucune intention d'être candidat à quelque poste politique que ce soit. J'ai déjà le meilleur job au monde...

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CHINE

Critiques de Clinton

■ Bill Clinton, dans une allusion claire à l'Iran, a appelé hier la Chine à « cesser ou limiter » ses relations « troublantes » avec certains pays en matière de prolifération des armes de destruction massive, notamment nucléaires. Dans un discours au siège de la « Voix de l'Amérique » à l'avant-veille de l'arrivée du président chinois Jiang Zemin pour une visite de huit jours aux États-Unis, il a aussi critiqué la situation des droits de l'Homme en Chine, qualifiant de « fondamentalement mauvaise » la répression de toute opposition. Mais malgré ces désaccords, le président américain a plaidé pour « une politique pragmatique de coopération » consistant à « accroître nos domaines de coopération avec la Chine tout en adressant nos différences ouvertement et avec respect ».



Bill Clinton

d'après AFP

BURUNDI

Tueries de civils

■ Les tueries de civils commises par l'armée burundaise (dominée par la minorité tutsie) et par les rebelles hutus se poursuivent dans la province de Bujumbura-rural. Selon des témoignages de la population, plus d'une centaine de personnes ont été tuées par l'armée du 15 au 20 octobre dans les communes de Kabezi et Mutambu, situées à une trentaine de km au sud de Bujumbura. D'une part, des militaires ont regroupé lundi quelque 40 personnes dans l'école primaire de la colline de Gitenga (commune de Kabezi), en partie incendiée par les rebelles, et ont lancé une grenade, a affirmé un habitant. D'autre part, des sources locales ont affirmé que 58 personnes avaient été tuées par l'armée entre le 15 et le 19 octobre sur les collines Manda et Kivungu, dans la commune voisine de Mutambu. Les massacres et la guerre civile en cours depuis quatre ans au Burundi ont fait environ 200 000 morts, principalement des civils.

d'après AFP

BALTES

Pacte à la Eltsine

■ Le président russe Boris Eltsine a proposé hier aux pays baltes un pacte de sécurité régionale, pour tourner la page de l'occupation soviétique et atténuer le désir de ces républiques d'adhérer à l'OTAN. Il a en même temps signé avec son homologue lituanien Algirdas Brazauskas le premier traité frontalier à ce jour entre la Russie et une des trois républiques baltes. Ces deux événements marquent un geste d'ouverture de la Russie envers les pays baltes, de loin celles des 15 anciennes républiques soviétiques qui entretiennent les relations les plus difficiles avec Moscou.

d'après AFP

NETANYAHU

Démission réclamée

■ Des centaines d'Israéliens se sont rassemblés hier devant le domicile du premier ministre Benjamin Netanyahu à Jérusalem pour réclamer sa démission. Ils scandaient « Bibi démissionne, nous ne voulons plus de toi » et « Bibi tu as foutu la pagaille ». Les manifestants s'en sont également pris à M. Netanyahu pour une remarque faite mercredi dans une synagogue où il avait confié à un rabbin que la gauche avait « oublié ce qu'être juif veut dire ».

d'après AFP

Zéroual confirmé jusqu'en 2000

L'opposition parle de « fraude à ciel ouvert »

d'après AP et AFP
ALGER

Confirmée officiellement hier mais contestée par l'opposition qui parle de « fraude à ciel ouvert », la victoire des trois partis de la coalition gouvernementale aux élections municipales et régionales de jeudi en Algérie, laisse le champ libre au président Liamine Zéroual jusqu'en l'an 2000.

Mais les dossiers du « retour à la paix », thème de sa campagne présidentielle il y a deux ans, et de la grogne sociale, qui s'étend, constituent toujours deux écueils de taille, potentiellement déstabilisants.

Qualifié de « scrutin historique » par les autorités, ce double scrutin marque la dernière étape du cycle électoral entamé par la présidentielle de 1995, après l'annulation en 1992 des législatives en voie d'être remportées par le Front islamique du salut (FIS). La prochaine élection présidentielle aura lieu en l'an 2000.

En disposant de plus de la moitié des sièges municipaux et du tiers des sièges régionaux, le Rassemblement national démocratique (RND, mouvance présidentielle) — qui est déjà la première force à la chambre basse du Parlement avec 157 des 380 sièges — conforte la position « médiane » du président Zéroual face aux islamistes et aux « séculaires » affaiblis et divisés.

Selon le ministère de l'Intérieur, la coalition, qui regroupe le RND du président Liamine Zéroual, le Front de libération nationale (FLN, populiste) et le Mouvement de la société pacifique (MSP, islamistes modérés), totalise ainsi plus de 83 % des sièges municipaux et

plus de 70 % des sièges régionaux.

Le Front des forces socialistes (FFS, démocrates) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, républicains) réalisent des scores modestes, comparables à ceux du parti Ennahdha (islamistes traditionalistes). Ces trois formations contestent la régularité du double scrutin et lancent des accusations de fraude et d'actes d'intimidation à l'égard de la mouvance présidentielle tout en annonçant leur intention d'intenter des recours. Bien que membre de la coalition, le MSP s'est lui aussi plaint de plusieurs actes d'agression pendant la campagne et le scrutin.

Le taux de participation a atteint 66,19 %, selon les chiffres officiels, très proche de celui des législatives (66,30 %).

Se fondant sur le faible taux de participation constaté aux premières heures du scrutin, le RCD a estimé que « l'écart entre le taux de participation réel et celui annoncé par les autorités a été comblé au profit du RND ». De son côté, le FFS a qualifié de « fraude à ciel ouvert » le vote dans les bureaux itinérants qui ont sillonné le Sud et les régions isolées du Nord du pays.

Le Conseil de la nation (Cham-



PHOTO REUTERS

Cravaté, un membre de la milice populaire algérienne fait le guet dans le cimetière de Sidi R'izine, à Alger, histoire de protéger les familles priant sur les tombes de leurs proches assassinés par les islamistes extrémistes.

bre haute du Parlement), dont les deux tiers des 144 membres seront issus des rangs des élus locaux et

régionaux et un tiers désigné par le président de la République, sera installé avant la fin de l'année.

Un proche des Milosevic est assassiné

d'après AFP
BELGRADE

Un proche de la famille du président Slobodan Milosevic a été assassiné hier à Belgrade lors du premier attentat contre un homme politique en Serbie, où l'escalade de la violence a franchi un nouveau seuil.

Tueries entre bandes rivales, meurtres commandités, prises d'otages, racket et vols à main armée sont quotidiens à Belgrade et dans d'autres villes serbes, où le grand banditisme n'a cessé de progresser, mais c'est la première fois qu'un responsable politique est assassiné, abattu de sang froid à l'arme automatique en plein jour, dans un quartier fréquenté de la capitale yougoslave.

La victime, Zoran Todorovic, 38 ans, dit « Kundak » (La Crosse) était secrétaire général (« numé-

trois ») de la Gauche yougoslave (JUL), formation néocommuniste présidée par Mira Markovic, l'épouse du président Milosevic. Un de ses collaborateurs, Sinisa Milenkovic, 32 ans, a été grièvement blessé. Leur agresseur a pris la fuite sans être identifié, alors que la police commençait à ratisser les quartiers sensibles.

« Kundak » était un riche homme d'affaires. Il dirigeait Beopetrol, deuxième société serbe importatrice de carburants. Il était aussi actionnaire d'autres entreprises et de la société de gardiennage Komet, spécialisée dans la protection des personnes et des biens. Son nom était souvent cité par la presse à

sensation à propos de divers scandales financiers et immobiliers, et l'on ignore pour le moment s'il a été éliminé pour des motifs politiques ou autres.

Le meurtre de « Kundak » a renforcé le sentiment d'insécurité régnant à Belgrade, où de nombreux assassinats, ces dernières années, n'ont jamais été élucidés, dans un pays où les effectifs de la police (130 000 hommes) sont pourtant supérieurs à ceux de l'armée.

Deux autres proches de la famille Milosevic étaient déjà tombés cette année sous les balles de



Slobodan Milosevic

teurs inconnus. En avril, le chef opérationnel de la police serbe, le général Radovan Stojicic dit « Badza » (Brutus), avait été abattu d'une rafale d'arme automatique dans un restaurant de Belgrade. En février, Vlada Kovacevic, dit « Tref » (Le Tréfle), ami du fils de M. Milosevic, Marko, avait été tué dans des circonstances similaires.

Ce nouvel assassinat intervient à un moment où le pouvoir de M. Milosevic s'effrite. Les socialistes ont perdu la majorité au Parlement, leur candidat à la présidence serbe Zoran Lilic a échoué face au leader ultra-nationaliste Vojislav Seselj, dans un scrutin qui, faute d'une participation suffisante, sera renouvelé en décembre. Le protégé de Belgrade au Monténégro a par ailleurs été battu par un opposant au président yougoslave.

REPÈRES / Irak, Iran, Libye

Sanctions de plus en plus contestées

MICHEL LECLERCQ
de l'Agence France-Presse, NEW YORK

Le revers essuyé par les États-Unis à l'ONU pour imposer de nouvelles sanctions contre Bagdad illustre les difficultés grandissantes de la politique américaine d'isolement de ses trois « bêtes noires » (Irak, Libye, Iran), estiment des diplomates.

Cette politique apparaît de plus en plus contestée sous la pression à la fois d'enjeux stratégiques, de soucis humanitaires, et d'intérêts commerciaux.

Le front anti-irakien a pour la première fois volé en éclat jeudi au Conseil de sécurité où cinq pays sur 15, dont trois membres permanents (Russie, France, Chine), ont refusé de s'associer à une menace de sanction contre Bagdad.

Les États-Unis ont pourtant tout fait pour obtenir une unanimité du Conseil en renonçant à réclamer des sanctions immédiates ou automatiques pour « faire payer » à l'Irak ses violations en matière de désarmement.

Cet échec intervient quelques jours après que Nelson Mandela

eut défié les États-Unis en s'affichant à Tripoli au côté de son « ami » Mouammar Kadhafi, qui figure sur la liste noire des ennemis de Washington.

Les États-Unis, malgré la menace de sanctions commerciales, n'ont pas non plus réussi à dissuader le groupe pétrolier français Total, associé au russe Gazprom et à une société malaisienne, de conclure un contrat d'achat de gaz avec l'Iran pour deux milliards de dollars.

Ces trois pays font l'objet de sanctions économiques (Irak) ou aériennes (Libye) décidées par l'ONU ou prises unilatéralement par les États-Unis dans le cas de l'Iran. « Il existe une contestation grandissante de ces sanctions à la fois sur le plan de leur légitimité et sur celui de leur efficacité », souligne un diplomate occidental.

Un fort mouvement parmi les non-alignés et les pays africains s'est ainsi manifesté lors de l'Assemblée générale de l'ONU en faveur d'un compromis avec Tripoli permettant de lever les sanctions dont la Libye fait l'objet depuis 1992 pour son refus de livrer deux suspects dans l'attentat de Lockerbie (270 morts).

De leurs côtés, la Russie et la

France sont de plus en plus hostiles à l'imposition indéfinie de sanctions par le Conseil de sécurité, car « cela revient à donner aux États-Unis le pouvoir de les prolonger ad aeternam », affirme ce diplomate.

L'accord de Washington, qui dispose comme les quatre autres permanents (Chine, Grande-Bretagne, France, Russie) d'un droit de veto au Conseil, est en effet nécessaire pour lever les sanctions.

L'efficacité des sanctions est aussi mise en doute par des diplomates qui estiment qu'elles ont souvent pour effet principal d'aggraver les conditions de vie des populations. « Dans le cas de l'Irak, elles ont plutôt contribué à renforcer Saddam Hussein », note un diplomate.

Mais les soucis humanitaires avancés par la Russie et la France sont ouvertement mis en doute par des diplomates américains ou britanniques qui y voient plutôt un intérêt mercantile pour une région qui regorge de pétrole.

Les groupes pétroliers français Elf et Total sont en négociation depuis plusieurs années pour signer des contrats d'exploitation de pé-

trole en Irak, mais n'ont encore rien signé. Ces compagnies font valoir que rien ne les empêche de conclure des contrats avec Bagdad, sous réserve que ceux-ci ne soient appliqués qu'une fois l'embargo levé. En revanche, elles ont passé avec l'Irak des accords d'achat de brut, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture » autorisé par l'ONU.

Le Congrès, inquiet des répercussions sur l'économie et sur les relations avec les pays amis, envisage de limiter le recours aux sanctions unilatérales comme instrument de la diplomatie américaine. Une proposition de loi déposée jeudi à la Chambre des représentants appelle notamment à un examen plus poussé des conséquences économiques, diplomatiques et politiques associées aux sanctions pour éviter, selon l'expression d'un représentant, « les actions unilatérales impulsives ». Une proposition semblable doit être déposée au Sénat.

Selon ses auteurs, cette loi, non rétroactive, mettrait automatiquement fin aux sanctions nouvellement imposées au bout de deux ans, à moins d'un vote du Congrès ou d'une décision de la Maison-Blanche.

L'Excellence,
un but accessible

Aujourd'hui, ne manquez pas
le cahier spécial du

Gala Excellence
La Presse 1997

qui présentera les 52 personnalités qui se sont distinguées au
cours de la dernière année ainsi que les membres du jury.

Qui sera la personnalité
dans chacune des catégories ?

Qui sera la personnalité
de l'année 1997 ?

Lisez ce cahier spécial
et faites vos prédictions!
Aujourd'hui dans

La Presse

Tous les résultats seront publiés lundi.

Politique

EN BREF

Pour dépoussiérer

■ Le jeune premier ministre britannique Tony Blair a voulu dépoussiérer le Commonwealth en faisant de ce premier sommet en Grande-Bretagne depuis 20 ans « le sommet des peuples du Commonwealth ». Près de 50 chefs politiques se rencontrent à Édimbourg ce week-end, mais M. Blair a donné un coup de balai aux traditionnelles cornemuses et aux défilés militaires — qui ont été souvent un prélude pour plusieurs membres de l'organisation à la soumission ou à la guerre — pour faire place à un festival des arts dédié aux peuples membres de l'organisation. Le premier ministre de Grande-Bretagne a d'ailleurs dit dans son discours d'ouverture hier qu'il était temps que l'image poussiéreuse du vieil empire anglais disparaisse et que la contribution du Royaume-Uni au Commonwealth soit jugée pour ce qu'elle est aujourd'hui. Le temps de la « méritocratie » est venu, a déclaré M. Blair.

Une plate-forme

■ Un « Centre du Commonwealth » a été mis sur pied tout à côté du centre des conférences à Édimbourg afin d'offrir une plate-forme aux organisations non gouvernementales qui ont des liens avec le Commonwealth. Encore là, c'est une idée des organisateurs anglais, issue de cette volonté de rajeunir l'image du Commonwealth. C'est là d'ailleurs que MM. Chrétien et Axworthy ont signifié hier, encore une fois, leur engagement en faveur de la campagne internationale contre les mines antipersonnel. Les deux hommes ont visité le stand de la Croix-Rouge britannique consacré aux mines antipersonnel. Plusieurs mini-sommets se déroulent à ce Centre du Commonwealth et sur les sujets les plus variés : le sida, la liberté de la presse, les mines antipersonnel, les droits de la femme, les armes légères, etc.

Mal compris

■ Les Britanniques n'ont pas laissé passer les déclarations du secrétaire général du Commonwealth, M. Emeka Anyaoku qui, dans une entrevue avant-hier, a rappelé que Sa Majesté la Reine était le chef du Commonwealth, « pour le moment ». M. Anyaoku a laissé entendre que le successeur d'Élisabeth II, le prince Charles, ne serait pas nécessairement reconduit au poste de sa mère, qu'une certaine modernisation de l'organisation s'imposait, etc. La presse britannique a évidemment fait ses choux gras des déclarations de M. Anyaoku qui n'a pas mis longtemps à déclarer qu'il avait été mal compris...

Pour ces dames

■ Une partie essentielle du programme du sommet a été préparée non seulement pour rendre heureux les chefs d'État de passage en Écosse, mais aussi leurs femmes. Aline Chrétien, qui accompagne son époux, aura l'occasion de contempler les contrastes de l'Écosse en compagnie, bien sûr, d'une escorte policière féminine. Dîner chez la reine, dîner chez M. et Mme Blair, dîner organisé par Mme Bunmi Anyaoku dans un palais du XVIII^e siècle, visite du village médiéval restauré sur les hauteurs d'Édimbourg près du château, visite d'un centre communautaire dans un quartier défavorisé, représentation théâtrale, thé à l'écossoise, voyage à St Andrews avec les époux demain où elles choisiront entre le golf, le tennis et le massage. Ces dames assisteront de plus à une démonstration culinaire, à une foire d'artisanat et à un défilé de mode britannique contemporaine. On raconte qu'elles auront même le temps de magasiner dans les boutiques d'Édimbourg.

Gilles Toupin

Le Canada mène la charge contre le régime militaire du Nigeria

GILLES TOUPIN
envoyé spécial, ÉDIMBOURG

Le Canada, avec l'appui de la Grande-Bretagne, a repris au sommet du Commonwealth la tête d'une campagne pour imposer des sanctions commerciales au régime militaire du Nigeria si ce dernier ne tient pas ses promesses d'un retour à la démocratie au cours de l'année qui vient.

Le premier ministre Jean Chrétien a rappelé hier, au cours d'un point de presse avant la cérémonie d'ouverture officielle, que le Canada avait toujours mené la marche sur cette question pendant et depuis le sommet d'Auckland voici deux ans, alors que les militaires nigériens avaient pendu huit dissidents ogonis dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa. Le Commonwealth avait alors suspendu le Nigeria de l'organisation.

« Nous sommes le pays, avec la Grande-Bretagne, a dit M. Chrétien, qui a pris les mesures les plus sévères à l'égard du Nigeria. »

Avec la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Canada a depuis le début préconisé un train complet de sanctions commerciales contre la dictature militaire du général Abacha, sans pour

autant réussir à obtenir un consensus de la part des pays membres du Commonwealth.

Hier, le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, qui est l'un des huit ministres membres du Groupe d'action des ministres du Commonwealth appelé à réviser la question nigérienne, a déclaré qu'il se sentait « moins seul » cette année au sujet des sanctions commerciales. Le Canada aimerait que ces sanctions aillent aussi loin que possible, voire jusqu'au boycott du pétrole nigérian.

Le ministre Axworthy, qui a participé hier matin à la séance du comité, a affirmé que le consensus était en train de poindre. Mais, a ajouté le premier ministre, « on ne peut pas imposer des sanctions unilatérales commerciales si on est

seul. Ça va nulle part. Il faut que les grands pays soient d'accord. On essaie de développer un consensus. »

Un groupe d'opposants du Nigeria est venu à Édimbourg plaider sa cause hier devant les journalistes, rappelant que le Commonwealth avait promis à Auckland d'exclure leur pays de l'organisation si un changement d'attitude n'avait cours. Ces opposants ont dénoncé l'intolérance du régime Abacha et ont mis en garde la communauté internationale contre les promesses fallacieuses du dictateur.

Aucun représentant du régime militaire nigérian n'a été invité au sommet d'Édimbourg. Abuja a bien menacé de s'y rendre tout de même, mais les autorités britanniques ont averti le Nigeria que ses représentants ne seraient pas admis sur le territoire britannique. La junte a promis qu'elle organiserait des élections démocratiques en octobre prochain.

Par ailleurs, le Canada est aussi à l'avant-garde du projet de mise sur pied d'une cour internationale permanente pour juger les auteurs de crimes contre l'humanité.

« On croit, a affirmé M. Chrétien hier, qu'il devrait y avoir une cour

qui pourrait faire face à ce problème des crimes contre l'humanité. Lorsqu'il y eut une discussion récemment à propos de Pol Pot (le chef khmer rouge accusé de génocide au Cambodge), il n'y avait aucun endroit pour le juger. Nous poussons donc pour développer un système international qui pourrait s'occuper de ces cas. »

Le premier ministre a souligné cependant que le Canada avait ses propres lois pour juger les criminels de guerre, mais que pour beaucoup d'autres pays, c'était le vide absolu. « Quand on parle du Cambodge, a-t-il dit, il n'y a aucun régime légal pour faire face à ces cas. Il faut qu'un régime de droit existe pour pouvoir opérer, sinon c'est une anarchie d'un autre genre. »

M. Chrétien, qui a visité hier un stand de la Croix-Rouge britannique consacré à la campagne contre les mines antipersonnel, a de plus réitéré sa conviction que le sommet d'Édimbourg était « une occasion en or » pour rallier d'autres pays au traité qui doit être signé à Ottawa au début de décembre.

« J'ai confiance, a dit le premier ministre, qu'il y aura au moins 100 pays à Ottawa en décembre. »

L'angoisse des petits devant la mondialisation

GILLES TOUPIN
envoyé spécial, ÉDIMBOURG

Les petits pays des Antilles membres du Commonwealth ont fait part hier au premier ministre Jean Chrétien du sentiment profond de marginalisation économique qu'ils éprouvent, à l'heure où justement les grandes nations vantent les mérites de la mondialisation.

Au cours du traditionnel petit déjeuner que le premier ministre canadien organise avant chaque sommet du Commonwealth avec ses homologues de notre hémisphère qui sont de l'organisation, quelques dirigeants des Antilles amis du Canada ont exprimé leur préoccupation. Selon eux, on est en train de les laisser en dehors du grand jeu économique qui est en train de prendre forme.

Des hauts responsables canadiens ont expliqué, par exemple, que de petits pays comme la Dominique pourraient souffrir des torts irréparables si les grandes règles du commerce international étaient appliquées sans discernement. Prenons l'exemple de l'industrie de la banane. Ces petits pays antillais exportateurs ne pourront soutenir la concurrence de pays qui produisent à un moindre coût comme le fait notamment l'Équateur. Si les règles de l'Organisation mondiale du commerce sont appliquées à la lettre, il en serait fini de l'industrie de la banane dans ces petits États. Les catastrophes sociales entraînées par un tel scénario seraient incalculables.

Le premier ministre Chrétien a donc réitéré l'offre canadienne de fournir à ces pays toute l'assistance technique dont ils ont besoin pour s'ajuster à la nouvelle situation, que ce soit au sein du Caricom ou de l'OMC. Il a aussi assuré ses amis qu'il appuyait la candidature du Dr George Alleyne des Barbades à la direction de l'Organisation mondiale de la santé.

Le premier ministre a par ailleurs demandé à ces pays insulaires de l'aider dans sa campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel en faisant des représentations auprès de certains pays du Pacifique Sud qui n'ont pas encore pris position. Il a également demandé leur appui pour la candidature canadienne au conseil de sécurité de l'ONU pour les années 1999 et 2000.

Plus tard en journée, lors de la discussion économique des chefs d'État, le premier ministre Paterson de la Jamaïque est revenu à la charge en priant la communauté internationale de tenir compte des besoins des petits États dépendants.

Mais c'est le premier ministre Lester Bryant Bird d'Antigua qui a le mieux résumé la situation des petits pays insulaires. « Vous devez voir ça comme un combat de boxe, a-t-il lancé. Vous avez beau avoir une arène qui est la même pour les deux combattants, à quoi cela peut-il servir si vous opposez un poids plume à un poids lourd ? »



Le premier ministre Jean Chrétien s'apprête à prendre place aux côtés du président de Chypre, Glafkos Clerides, avant d'entamer la première session du sommet du Commonwealth.

Pettigrew invite Bouchard au pragmatisme

MARIO FONTAINE

Le ministre Pierre Pettigrew se réjouit de voir Lucien Bouchard participer à la conférence fédérale-provinciale sur les politiques sociales des 11 et 12 décembre prochains. Mais il lui demande de le faire pleinement, sans dogmatisme et sans tomber dans l'orthodoxie.

En matière sociale, les gouvernements successifs du Québec ont toujours pratiqué un sain pragmatisme, a expliqué hier M. Pettigrew. Il est important que le Québec participe à l'ensemble des discussions visant à renouveler les programmes sociaux canadiens, que sa présence soit constante à la table interministérielle.

« L'union sociale canadienne constitue un canal privilégié pour renouveler la fédération. Personne ne veut de querelles improductives et coûteuses alors qu'un véritable partenariat ima-

ginatif, respectueux et adapté aux défis du XXI^e siècle est tout à fait possible dans notre fédération », a déclaré le ministre fédéral des Ressources humaines.

Prenant la parole devant la chambre de commerce de Laval, M. Pettigrew a tendu la main au premier ministre Bouchard, affirmant être « un ministre ouvert aux aspirations légitimes des Québécois et qui veut changer le pays ». « Je veux être pour votre gouvernement un véritable partenaire », a-t-il ajouté.

Les tensions restent vives toutefois entre les deux gouvernements. Québec accuse Ottawa de s'immiscer dans des secteurs de compétence provinciale, comme le programme de prestation nationale pour enfants. Le ministre Pettigrew s'en défend. Ce n'est pas de l'ingérence, assure-t-il, mais une clarification des rôles.

Il a d'autre part été pris à partie hier par la

ministre québécoise de l'Emploi, Louise Harel, qui l'accuse de perpétuer l'éparpillement et la dispersion des ressources destinées aux jeunes en quête d'emploi. Mme Harel s'indigne tout particulièrement du fait que le ministre annonce que le gouvernement fédéral dispose maintenant d'une marge de manœuvre pour moderniser les programmes sociaux, alors qu'il a réduit de 2,2 milliards les transferts au Québec rien qu'au cours des deux derniers exercices financiers.

M. Pettigrew s'est par ailleurs bien gardé de promettre une diminution des primes d'assurance-emploi, comme le réclament le premier ministre Bouchard, les employeurs et les travailleurs. La caisse, gérée par Ottawa, affiche un surplus de 5 milliards. Le niveau des cotisations baisse depuis quatre ans sans interruption, rétorque le ministre.



Fonds communs de placement

Visez juste!

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans

La Presse

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Appel de propositions

Ville de Montréal

Service de l'habitation

Opération

Habiter Montréal —

Vente et développement

de l'emplacement 53-3

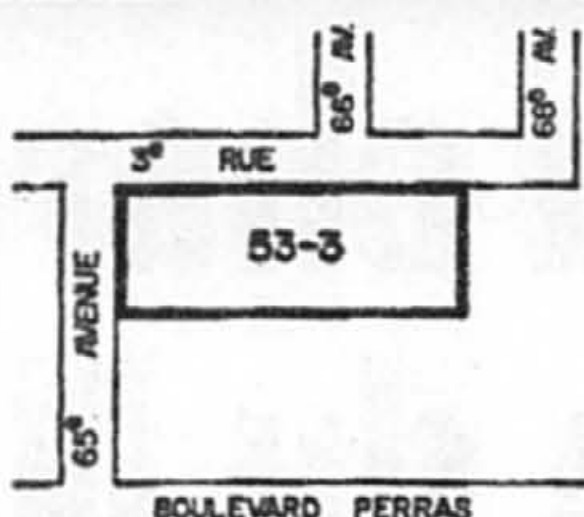
Dans le cadre de l'Opération Habiter Montréal, la Ville recevra des propositions pour l'achat de l'emplacement représenté en vignette et la construction d'un projet immobilier.

Cet emplacement a une superficie totale d'environ 7 539,7 mètres carrés et présente un potentiel de développement de 28 à 47 logements. Les bâtiments à ériger auront 2 ou 3 étages de hauteur, et comprendront de 1 à 12 logements chacun.

Le prix de vente de l'emplacement est fixé à 405 800 \$. Les propositions seront jugées au mérite selon les critères de sélection indiqués au dossier de proposition.

Pour être considérée, toute proposition doit être reçue avant 14 h le 26 novembre 1997, au Service du greffe de la Ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113A, Montréal, H2Y 1C6, et présentée en duplicata sur les formulaires spécialement préparés à cette fin, dans une enveloppe clairement identifiée et fournie par la Ville à cet effet.

Chaque proposition doit, pour être recevable, être accompagnée d'un dépôt au montant de quarante mille cinq cent quatre-vingt dollars (40 580 \$). Ce dépôt peut être sous la forme soit d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, soit d'une lettre de garantie irrévocable émise par une caisse populaire, une banque à charte canadienne ou une compagnie de fiducie, encaissable à Montréal et valide pour une période de douze (12) mois.



EMPLACEMENT: 53-3

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues et n'assume aucune obligation de quelconque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Les documents relatifs au présent appel de propositions sont disponibles au Service de l'habitation, 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage, à compter du 29 octobre 1997, moyennant le paiement d'une somme de 60 \$, taxes en sus, non remboursable et payable comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Ces documents peuvent être consultés sur place ou dans tout Bureau Accès Montréal.

Pour toute demande de renseignements, communiquer avec le Service de l'habitation au 872-5478.

Montréal, le 25 octobre 1997.

Le greffier,
Léon Laberge



Régie intermunicipale de l'eau potable

Varennes
Sainte-Julie
Saint-Amable

Pour et au nom du : REGROUPEMENT D'ACHAT RIVE-NORD qui comprend les corporations suivantes :

- Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins;
- Régie intermunicipale de Deux-Montagnes;
- Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable;
- Ville de L'Assomption;
- Ville de Joliette;
- Ville de Repentigny;
- Ville de Rosemère;
- Ville de Saint-Eustache;
- Ville de Saint-Lambert;
- Ville de Sainte-Thérèse.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SOUSSION NUMÉRO : 1.2.6.16.01

FOURNITURE DE PRODUITS CHIMIQUES

TRAITEMENT DE L'EAU POUR L'ANNÉE 1998

Des soumissions scellées seront reçues par le secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, ou son représentant autorisé, au bureau de celui-ci, situé au 1870, boulevard Marie-Victorin, Varennes, jusqu'à 11 h, le 14 novembre 1997, pour la fourniture de produits chimiques - traitement de l'eau pour l'année 1998.

Les soumissions seront ouvertes et lues publiquement à la salle de rencontres au siège social de la Régie, 1870, boulevard Marie-Victorin, Varennes, le vendredi 14 novembre 1997, à compter de 11 h 01 en présence des personnes intéressées.

Copies des devis et formules de soumission seront disponibles à compter du 27 octobre 1997, aux bureaux administratifs de la Régie, au 1870, boulevard Marie-Victorin, Varennes.

Seules les soumissions présentées sur les documents préparés par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable seront acceptées. Les soumissions devront être présentées dans les enveloppes fournies à cet effet.

Les corporations qui participent à la présente demande de soumissions ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues. De plus, elles se réservent le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNÉ à Varennes, le 21 octobre 1997

Normand Massicotte

Secrétaire-trésorier

Commission
de la construction
du QuébecAPPEL DE
PROPOSITIONS
PUBLIC 100755PROGRAMME D'AIDE AUX SALARIÉS DE
L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

La Commission de la construction du Québec demande des propositions pour les services relatifs à la mise en place et à l'administration d'un programme d'aide, dans le cadre du régime complémentaire d'avantages sociaux des quelque 60 000 assurés de l'industrie de la construction du Québec et de leur famille.

Le programme nécessite l'établissement d'un réseau de professionnels dans toutes les régions du Québec et vise essentiellement à apporter un soutien face à :

- des problèmes familiaux
- des problèmes de relations de couples
- des problèmes reliés à la santé mentale
- des interventions post-traumatiques

Les soumissionnaires devront assurer une couverture sur tout le territoire du Québec.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues au document d'appel d'offres qui peut être obtenu à compter de 10 h (heure locale), du 27 octobre 1997 jusqu'au 5 novembre 1997, à l'adresse suivante : M. Louis Théoret, Agent d'approvisionnement, Direction des ressources matérielles, Commission de la construction du Québec, 3530, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (Québec) H3R 2G3. Téléphone : (514) 341-7740, poste 6218.

Un montant de 50,00 \$ l'exemplaire complet (chèque visé, mandat ou argent comptant), payable à la Commission de la construction du Québec, est requis pour l'obtention des documents. Ce montant n'est pas remboursable.

Une garantie de proposition est également requise de chaque soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa proposition. Cette dernière sera remise à chaque soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue suite à l'adjudication du contrat.

L'heure, la date et l'endroit pour la remise des propositions sont fixés à 15 h 30 (heure locale), le 12 novembre 1997, au même endroit (mentionné au préalable). L'ouverture publique des soumissions suivra immédiatement l'heure limite pour le dépôt de ces dernières.

La Commission de la construction du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ENCANS

ENCAN PUBLIC

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

AVIS EST DONNÉ QUE FOURNIER ENCANTEURS, a été désigné pour procéder par vente sous contrôle de justice aux enchères

MANUFACTURIER DE PARAPLUIES

sera vendu

Le mercredi 5 novembre 1997 à 10 h 30

Au : 2380, Montée Masson, Duvivier, Laval (Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie IX, sortie 16 à gauche)

Cour Supérieure, Canada, Province de Québec

District de Montréal No 500-05-033723-972

Banque Laurentienne du Canada vs

Le Groupe Boudreau, Richard Inc., infirmière et

Artbrella Inc. et Marcel Scott, Mis-en-cause

Produits finis : Approx. 8 300 parapluies télé-

copiques et cannes • 900 sacs fourre-tout • 65

sacs à main en cuir • 116 portefeuilles en cuir •

2 900 sacs à chaussures • 90 bancs repliables •

Sacs ass. • Matières premières : Approx. 7 500

toiles de parapluie • 1 000 parapluies non finis •

590 bancs repliables • 2 800 étuis ass. • Lot de

baléines, poignées • Mise à prix : 15 000 \$

INSPECTION : Le mardi 4 novembre 1997 de

9 h à 17 h

CONDITIONS : 25 % à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

2562730

FOURNIER

514-666-1251

ENCANTEURS

2380 Mlle Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0562

ENCAN PUBLIC

SANS RÉSERVE

Bienvenue à tous

VENDREDI 31 OCTOBRE À 10 h

3624, PASCAL-GAGNON

TERREBONNE (QUÉBEC)

CET ENCAN EST TENU POUR LE COMPTE DE CNR, LES PA-

VAGES DE VARENNES, PNEU ÉPOT, LITE ET AUTRES

COMPRIENANT : ÉQUIPEMENT POUR LA NEIGE • VOITURES •

CANNONNETTES • 4x4 • CAMIONS UTILITAIRES • CHA-

RIOTS ÉLEVATEURS • COMPACTEURS • TRACTEUR • RE-

MORQUES • CAMION-POMPE • COMPRESSEURS (jusqu'à

1400 GPM) • GÉNÉRATRICES JUSQU'À 35 KW • APPAREILS

DE LAVAGE SOUS PRESSION • DOUZAINES D'ARTICLES AC-

CESSOIRES

POUR OBTENIR UNE LISTE COMPLÈTE, S'ADRESSER À :

L'VG ENCANS L'VG (514)

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

2562177

ENCANS L'VG

437-7643

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS

LITWIN BOYADJIAN INC.
Syndic de faillite

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de **PATRICIA GABAY**, domiciliée au 2282, rue St-Antoine Ouest, Montréal, Province de Québec.

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Patricia Gabay, a déposé une cession le 21^e jour d'octobre, 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10^e jour de novembre 1997, à 14 h, au bureau du Syndic, 1, Place Ville Marie, suite 2720, Montréal, Province de Québec.

Datée de Montréal, le 23^e jour d'octobre 1997.

NOUBAR BOYADJIAN, c.s., c.l.p., Syndic
Responsable de l'actif

1, Place Ville Marie, Suite 2720, Montréal, Québec
750, boul. Henri-Bourassa Est, Suite 3, Montréal, Québec
(514) 875-4000

Ville de Saint-Jérôme

APPEL D'OFFRES

La ville de Saint-Jérôme requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :

Assurances générales (I.A.R.D.)

Les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 24 novembre 1997 à 11 h au 10 rue Saint-Joseph, bureau 301, Saint-Jérôme (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le titre du dossier.

 **Union des municipalités du Québec**
1-800-256-7774

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

Guy Sanscartier, Commis-comptable, domicilié au 1909, rue Théodore, Montréal, Québec.

AVIS est par la présente donné que Guy Sanscartier a fait cession de ses biens le 15^e jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4^e jour de novembre 1997 à 10 h 30, au bureau du Syndic, 1, Place Ville-Marie, bureau 3825, Montréal, Québec.

DONNÉ à Montréal, ce 20^e jour d'octobre 1997.

ABERBACK LAPOINTE & ASSOCIÉS
Syndics de faillite ET GESTIONNAIRES

 1, Place Ville-Marie, bureau 3825
Montréal (Québec) H3B 4M6
Tél. : (514) 395-0570 Téléc. : (514) 395-0571

 **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** **Public Works and Government Services Canada**

LETTRES D'INTÉRÊT

Lieux loués

Des lettres d'intérêt, pour louer des locaux dûment identifiés, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), région du Québec, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6^e étage, bureau 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite déterminée.

N° de la demande : TPA 33PW1-7-B002/000/A

N° d'appel d'offres : 3971-468-1

N° de projet : 673548

Superficie : 935 m² utilisables

Description : Bureaux. Être à proximité du transport en commun ou offrir une capacité de 50 places de stationnement.

Date limite : 5 novembre 1997

Endroit : Laval (Québec)

Occupation : 1^e janvier 1998

Durée : Trois (3) ans et quatre (4) options de six (6) mois.

Instructions

Il ne sera tenu compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par les périmètres suivants :

NORD : autoroute 440

SUD : boulevard du Souvenir

EST : autoroute 15

OUEST : boulevard Labelle

À moins d'avis contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés de la rue. Seuls les immeubles de bureaux seront considérés. Les édifices ayant un usage industriel ne seront pas retenus pour analyse. Les locaux offerts seront idéalement localisés sur un (1) seul étage ou répartis sur un maximum de deux (2) étages contigus. Les sous-sol ne seront pas retenus.

NOTE : Accès facile aux immeubles et leur utilisation doivent être adaptés aux personnes handicapées.

Pour information : Michel Robert
Téléphone : (514) 496-3342

La présente n'est qu'une demande de renseignements qui n'engage le Ministère d'aucune façon et aucun document d'appel d'offres n'est distribué pour cette demande.

Depuis le 3 janvier 1994, TPSGC a élargi son service de publication électronique des appels d'offres pour inclure les marchés de location concurrentiels dont la valeur annuelle dépasse 60 000 \$ au moyen du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS). Pour s'abonner au SIOS, composer le 1 800 361-4637 ou le (513) 737-3374 (région de la Capitale nationale). Renseignements : (819) 956-3440 (ligne d'information sur les soumissions ouvertes).

Politique

Doutes sur le consensus au sujet du projet de laïcisation scolaire

Presse Canadienne, OTTAWA

Le doute commence à s'installer dans l'esprit de quelques sénateurs et députés au sujet du consensus entourant le projet de laïcisation des écoles du Québec.

Hier encore, un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat étudiant la question a été témoin des sérieuses réserves de plusieurs groupes.

Sur la nécessité de créer des commissions scolaires linguistiques, les groupes sont d'accord, mais on ne s'entend pas sur les moyens d'y arriver.

La Fédération des associations québécoises des foyers-écoles a ajouté sa voix à de nombreux groupes qui s'opposent à l'abrogation de l'article 93 de la Constitution canadienne sur les droits confessionnels.

C'est la voie qu'a choisie la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, pour éviter un labyrinthe d'écoles catholiques et protestantes, françaises et anglaises, un réseau qui créait une superposition des structures. En fait, on pourrait facilement prévoir six systèmes scolaires au Québec. (En Ontario, il y en a quatre.)

Les témoignages devant le comité parlementaire hier à Ottawa laissent quelques députés et sénateurs perplexes quant à nécessité d'abroger l'article 93, mais le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, tient bon.

« Il y a un consensus assez ferme au Québec sur cette question, parce que si on maintient l'article 93, ce sera le fouillis parce qu'il faudra avoir une superposition de structures. »

Malgré une forte résistance à l'abandon de l'article 93 chez les groupes religieux, M. Dion rappelle l'appui des évêques du Québec. La position de ceux-ci demeure toutefois vague quant à la portée de cette disposition.

Toutes ces interrogations commencent à ébranler le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger.

« Je commence à me poser des questions sur l'étendue du consensus dont on parle pour la modification de l'article 93 de la Constitution. »

La loi 109 sur l'éducation prévoit l'enseignement religieux et la création de comités confessionnels, mais plusieurs groupes ne sont pas rassurés.

Rembourrage

Les Ateliers Baribeau inc.

Rembourrage et décapage réparation meubles en rotin

Choix de tissus pour vos tentures et meubles dans notre salle de montre.

Service en français et en anglais

Spécial pour âge d'or

Vente et pose de tapis

30% à 50% de rabais sur tissus en magasin



8637, 8e Avenue, Montréal

728-4138 - 728-1116

Service à domicile gratuit

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNATION À D'AUTRES CONTENANTS DE BREUVAGES

est un non-sens

Le gouvernement du Québec étudie présentement un projet d'élargissement de la consignation à d'autres contenants de breuvages et emballages alimentaires que ceux déjà consignés.



La collecte sélective municipale de matières recyclables (qui est associée au bac de récupération vert ou bleu) est un système éprouvé et implanté depuis huit ans partout au Québec. Il représente la solution optimale en matière de gestion de nos résidus domestiques recyclables, et 5 600 000 Québécois y participent.

Alors que plusieurs millions de dollars ont été investis pour l'implantation de la collecte sélective municipale par quelque 900 municipalités et par, entre autres, l'industrie des boissons, de l'eau, du jus et du lait, l'élargissement éventuel de la consignation aurait les effets suivants :

- compliquer le rôle des consommateurs qui seraient impliqués dans deux systèmes parallèles de récupération de produits similaires
- récupérer des contenants et emballages déjà récupérés par la collecte sélective municipale (une duplication coûteuse et inutile)
- diminuer le volume de matières recyclables dans le bac en conservant le même coût de cueillette (transport, main-d'oeuvre, etc.)

C'EST UN NON-SENS!

ASSOCIATIONS MEMBRES : ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS EN ALIMENTATION DU QUÉBEC (ADA) • ASSOCIATION DES EMBOUTILLEURS D'EAU DU QUÉBEC (AEEQ) • ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC (1971) • ASSOCIATION DES LAITIÈRES DU QUÉBEC • ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (AMPAQ) • ASSOCIATION DES NÉGOCIANTS EN VINS DU QUÉBEC • ASSOCIATION DES PÂTES ET PAPIERS D'AMÉRIQUE (APPA) • CONSEIL CANADIEN DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (CCDA) • CONSEIL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC (CILQ) • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC • FABRICANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE CONSOMMATION DU CANADA (FPACC) • REGROUPEMENT VISION DE L'INDUSTRIE POUR UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE (VISÉE) • UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

ENTREPRISES MEMBRES : A. LASSONDE INC. • AGRODOR • AGROPUR • ALIMENTS AULT LTÉE • BREUVAGES SWEET RIPE • BOISSONS QUAKER DU CANADA • CADBURY BEVERAGES CANADA INC. • COMPAGNIE MINUTE MAID CANADA INC. • CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES LTÉE • EAU DE SOURCE LAURENTIENNE ET LABRADOR INC. • EMBALLAGES DUOPAC INC. • EMBALLAGES PORTOLA • FAIRLEE DISTRIBUTION (QUÉBEC) LTÉE • GRANDES MARQUES D'EUROPE INC. (EVIAN) • GROUPE LACTEL • GROUPE PERRIER DU CANADA LTÉE • LAITIÈRE CHAGNON LTÉE • LAITIÈRE CHALIFOUX INC. • LAITIÈRE DALLAIRE • LAITIÈRE DE LA BAIE LTÉE • LAITIÈRE LAMOTHE & FRÈRES LTÉE • LAITIÈRE MONT ST-HILAIRE LTÉE • LAITIÈRE NELSON LTÉE • LAITIÈRE ROYAL INC. • LES BREUVAGES NORA INC. (NAYA) • LES JUS BESSEY INC. • LES MARQUES FBI LTÉE • MCCAIN FOODS CANADA • NABISCO LTÉE • NATREL • NESTLÉ CANADA INC. • NUTRINOR • PAPIER INTERNATIONAL DU CANADA INC. • TETRA PAK • TROPICANA-SEAGRAM



Vision de l'Industrie pour une Solution Écologique et Économique.

BOISSON - EAU - JUS - LAIT

Canada

Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en page F11

En exclusivité à la Baie!

Prime de 8 pièces signée Clinique

à l'achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique



La prime *Merveilles sans pareilles*, 8 pièces, de Clinique

Comprend :

- mousse hydro-démaquillante;
- lotion clarifiante 2;
- émulsion hydratante tellement différente;
- crème rénovatrice;
- fard à joues crème douceur;
- rouge à lèvres différent, ton *Different Rosé*;
- base protectrice pour les lèvres, FPS 15;
- pochette Clinique.

Produits de beauté, rayon 240.

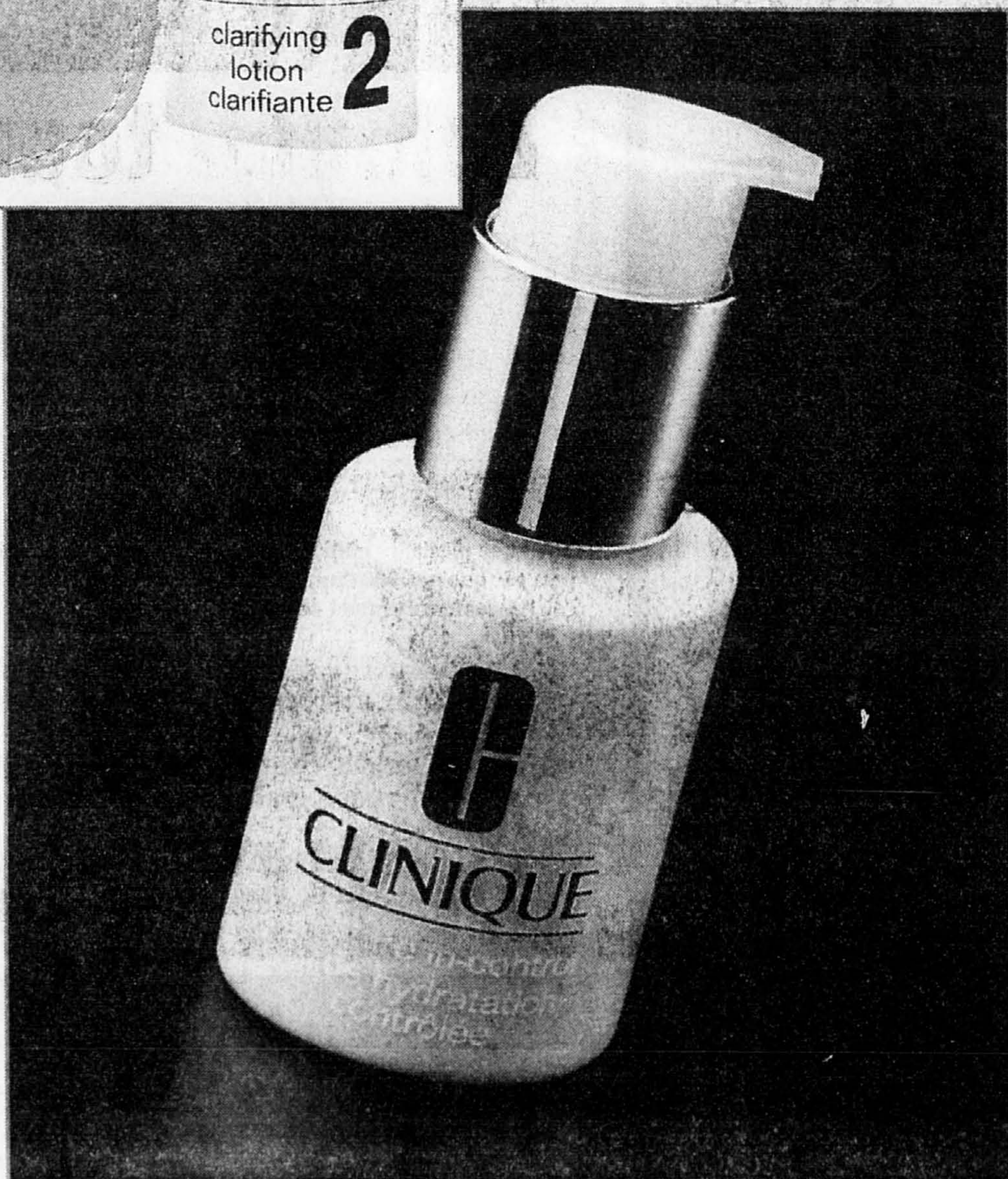
Une prime par personne, tant qu'il y en aura.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 8 novembre.

Nouveau!

Le fluide à hydratation contrôlée, une lotion non grasseuse, est parfait pour les soins de la peau grasse, car tout en la libérant de sa brillance, il lui donne une meilleure apparence.

La peau semble donc plus fraîche, plus ferme et plus douce, et elle est protégée contre les affres de l'environnement. 50 ml. 42 \$



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur